

ANALYSE GLOBALE 2019 FRONT LINE DEFENDERS



f FRONT LINE
DEFENDERS

En couverture: Des femmes chiliennes présentant des danses et des chansons locales pendant les manifestations contre la répression policière et contre le gouvernement au centre de la Plaza de la Dignidad à Santiago, lors des grandes mobilisations en décembre.
Crédit photo: Felipe Marin Araya (@angulos_dispersos)

Publié par:
Front Line, la Fondation internationale pour la protection des défenseurs des droits humains
Grattan House
Temple Road Blackrock,
A94 FA39
County Dublin
Irlande

© 2020 par Front Line Defenders
Ce matériel est enregistré sous une licence Creative Commons Attribution– NonCommercial
ShareAlike 3.0 Licence.

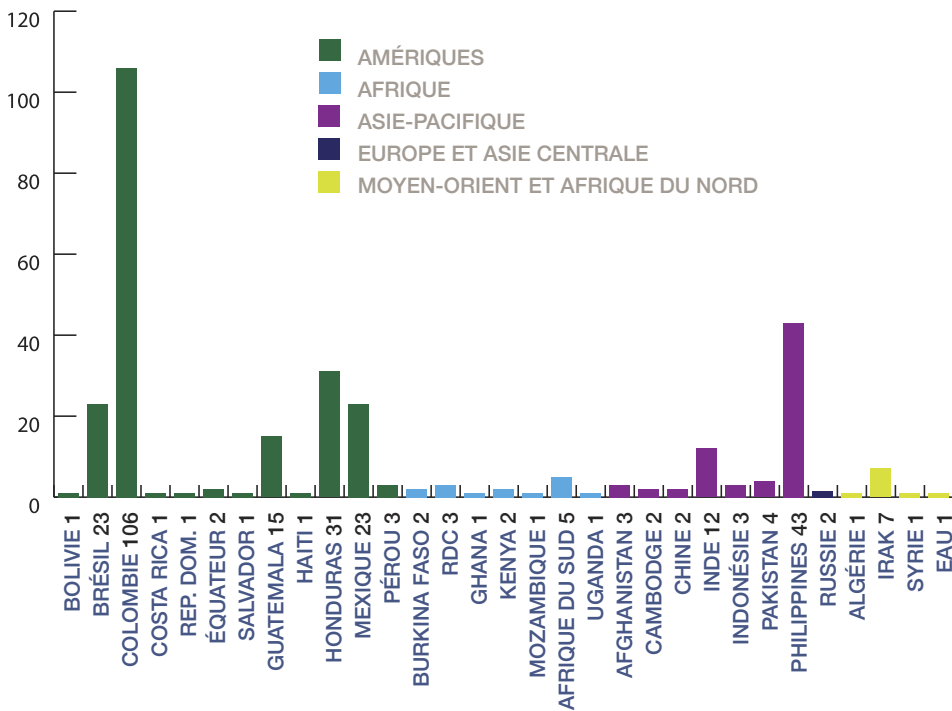
Conception: www.thedrawingboard.ie

Ce rapport a été réalisé dans l'intérêt des défenseurs des droits humains et peut être cité ou copié en mentionnant les sources des auteurs. Dans son souci d'équité des genres, Front Line Defenders inclut dans ses écrits aussi bien les défenseurs que les défenseuses des droits humains. Bien que ceci soit notre ligne directrice, nous utiliserons pour la lisibilité du présent document le terme 'défenseurs' pour nous référer à la communauté des défenseurs et défenseuses des droits humains.

Des copies papier de ce rapport sont disponibles via info@frontlinedefenders.org

**ANALYSE
GLOBALE
2019
FRONT LINE
DEFENDERS**

VOICI LES NOMS DES 304 DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS TUÉS EN 2019, QUI ONT ÉTÉ SIGNALÉS AU MÉMORIAL INTERNATIONAL POUR LES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS. NOUS NOUS SOUVENONS D'EUX ET NOUS LEUR DÉDIONS NOTRE TRAVAIL.



DANS LES CAS POUR LESQUELS LES DONNÉES SONT DISPONIBLES, 85% DES PERSONNES TUÉES AVAIENT DÉJÀ ÉTÉ MENACÉES, SOIT INDIVIDUELLEMENT, SOIT EN TANT QUE MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ / DU GROUPE AU SEIN DUQUEL ELLES TRAVAILLAIENT.

DANS 75% DES CAS POUR LESQUELS LES DONNÉES SONT DISPONIBLES, LES DDH TUÉS, LEURS COLLÈGUES OU D'AUTRES DDH DANS LEUR RÉGION AVAIENT DÉJÀ SUBIS DES ATTAQUES.

13% DES PERSONNES TUÉES ÉTAIENT DES FEMMES.

40% DES PERSONNES TUÉES DÉFENDAIENT LE DROIT À LA TERRE, LES DROITS DES POPULATIONS AUTOCHTONES ET L'ENVIRONNEMENT.

LES MEURTRES AU HONDURAS ONT QUADRUPLE PAR RAPPORT À 2018, TOUT EN DIMINUANT AU GUATEMALA ET AU MEXIQUE.

BOLIVIE

Ronald Aceituno Romero

BRÉSIL*

Paulo Anacleto
Raimundo Benício Guajajara
Carlos Cabral Pereira
Sandro Cipriano
Francisco de Souza Pereira
Luis Ferreira da Costa
Dilma Ferrera Silva
Paulo Guajajara
Jose Izídio Dias
Nemis Machado de Oliveira
Alessandro Bráulio Matos Fraga
Leo Antonio Michels Ostrowski
Marcelo Miguel Ortiz D'Elia
Humberto Peixoto
Maxciel Pereira dos Santos
Firmino Prexede Guajajara,
Eliseu Queres
Edvan José Ribeiro
Ari Ribeiro da Silva
Marcio Rodrigues dos Reis
Rosane Santiago Silveira
Antônio Sobrinho
Emyra Wajãpi

COLOMBIE

Mario Alberto Achicué
Jesús Adier Perafán
Miguel Ángel Alpala
Dagoberto Álvarez
Belisario Arciniegas García
Carlos Aldario Arenas Salinas
Freiman Baicué
Demetrio Barrera Díaz
Cristina Bautista

Hernán Antonio Bermúdez
María Nelly Bernal Andrade
Luis Eduardo Caldera Villamizar
Pablo Emilio Campo Tequia
Toribio Canás Velasco
Wilmar Carvajalino
Asdrúbal Cayapu
Francisco Javier Cervantes Florez
Victor Manuel Chanit Aguilar
Fredy Yesid Chisco Garcia
Magdalena Cocubana
Dilio Corpus Guetio
Alfonso Correa Sandoval
Concepción Corredor
José Cortés Sevillano
Bernardo de Jesús Chanci
Querubín de Jesús Zapata Avilés
José Del Carmen Jara Ardila
José Hugo Delgado Téllez
Humberto Díaz Tierradentro
Gilberto Domicó Domicó
Oneida Epiayú
Marlon Ferney Pacho
Eliodoro Finscue
Samuel Gallo
Lilia Patricia García
Orlando Gómez
Anderson Ramiro Gómez Herrera
Didier Ferney González
Héctor González
Edwin Andrés Grisales Galvis
Enrique Guejia Meza
Miguel Antonio Gutiérrez Martínez
Policarpo Guzman Mage
Milton Hernández
Liliana Holguín
María del Pilar Hurtado
Lucero Jaramillo Álvarez

Joaquín Emilio Jaramillo López
Fernando Jaramillo Velez
Mauricio Lezama Rengifo
Humberto Londoño
Argemiro López Pertuz
José Fernel Manrique Valencia
Aquileo Mecheche Baragon
Elicerio Mendoza
Kevin Mestizo
Dumar Mestizo
Jesús Eduardo Mestizo Yosando
Wilmer Antonio Miranda
Diofanor Montoya
José Arquímedes Moreno
Yunier Moreno Jave
José Arled Muñoz Giraldo
Uver Ney Villano
Jhon Jairo Noscué
Daniel Obando Arroyo
Daniilo Olayo Perdemo
Jose Jair Orozco
Aydali Ortega Marulanda
Lede María Ortega Ortiz
José Manuel Pana Epiayú
Wilson Pérez Ascanio
Zaira Bellasmín Pérez Hinojosa
Anderson Pino Castaño
Julián Alexander Quiñones Oñate
Maritza Quiroz Leiva
Constantino Ramírez Bedoya
Ladevis Ramos
Guillermo León Rengifo Ramírez
Walter Enrique Rodríguez Palacio
Daniel Eduardo Rojas Zambrano
Marco Antonio Romero Lozano
Sonia Rosero
Jairo Javier Ruiz Hernández
Luis Manuel Salamanca Galindez

John Salas Barrera
José Rafael Solano González
José Gerardo Soto
James Wilfredo Soto
Miguel Suárez Santiago
Eugenio Tenorio
Wilson Charley Tenorio
Eduardo Torres
Erick Yammid Torres Buitrago
Aydée Trochez
Flower Jair Trompeta Pavi
Victor Manuel Trujillo
Luis Joaquín Trujillo
José Eduardo Tumbó
Gilberto Valencia
Benedicto Valencia
Jairo Vargas Yandi
Eric Esnorald Viera Paz
Christian Andrés Vitonás Yatacué
Gersaín Yatacué
Ebel Yonda Ramos

COSTA RICA
Sergio Rojas Ortiz

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
Ignacio Alfonso Abreu Romero

ÉQUATEUR
Inocencio Tucumbi
Vicente Vera Párraga

SALVADOR
Jade Camila Díaz

GUATEMALA
Rosendo Wosbeli Aguilar Gómez
Delfino Agustín Vidal

* Les informations complètes pour le Brésil n'ont pas été rendues publiques par notre source, Comissão Pastoral da Terra (CPT) ; la version en ligne du rapport sera mise à jour lorsque ces informations seront publiées. Rendez-vous sur : <https://www.cpnacional.org.br/publicacoes-2/destaque/5037-despejos-assassinatos-e-reforma-agraria-paralisada-marcam-primeiro-ano-do-governo-bolsonaro>

Gabriel Humberto Chacón García
Jorge Miguel Choc
Paulina Cruz Ruiz
Willy de Paz Bojorquez
José Roberto Díaz
Professor Diana Isabel Hernández
Juárez
Jorge Juc Cucul
Leonel Nájera Mage
Manuel Pérez Hernández
Isidro Pérez Pérez
Julio Ramirez
Melesio Ramírez
Obdulio Javier Villagrán

HAITI

Judy Charlot

HONDURAS

Jorge Alberto Acosta
Edgar Joel Aguilar
Johana Alvarado
José Alejandro Arita
Lesbin Daniel Ávila Caballero
Maribel Boilan
Buenaventura Calderón
Santi Carvajal
Leonardo Gabriel Castillo Lagos
Kerin Francisco Cerna Hernández
Eblin Noel Corea Madariaga
Santos Isidro Cruz
Wilfredo de Jesus Moncada
Noel Isaac del Cid
Bessy Ferrera
Darlin Dionisio Funes Vásquez
Oscar Francisco Guerrero Centeno
Abad Miguel Guity
Leonardo Gabriel Hernandez
Luis Antonio Maldonado
Juan Samael Matute
Solomon Matute
Óscar Daniel Mencía Cantarero
María Digna Montero
Adolfo Redondo
Junior Javier Rivas
Milgen Idán Soto Ávila
Mirna Teresa Suazo Martínez
Maricruz Tolvez
Marco Tulio Cruz
Anselmo 'Telmo' Villareal

MEXIQUE

José Luis Álvarez Flores
Isaías Cantú Carrasco
Arnulfo Cerón Soriano

Gregorio Chaparro Cruz
Sinar Corzo Esquinca
Gustavo Cruz Mendoza
Eulodia Lilia Díaz Ortiz
Samir Flores Soberanes
Luis Armando Fuentes Aquino
Bernardino García Hernández
José Santiago Gómez Álvarez
Abiram Hernandez Fernandez
Noé Jiménez Pablo
Estelina López Gómez
Bartolo Morales Hilario
Mario Moreno López
Rafael Murúa Manriquez
Camilo Pérez Álvarez
Zenaida Pulido Lonbera
Telésforo Santiago Enríquez
Norma Sarabia
Cruz Soto Caraveo
Isaías Xantenco Ahuejote
Maria Cristina Vazquez

PÉROU

Cristian Java Rios
Paul McAuley
Claudia Vera

BURKINA FASO

Hama Balima
Fahadou Cissé

RDC

Joël Imbangola Luneau
Muhindo Kanzogha Obadi
Papy Mumbere Mahamba

GHANA

Ahmed Hussein-Suale

KENYA

Samuel Ragira Mogaka
Esther Mwikali Wambua

MOZAMBIQUE

Dr. Anastácio Matavel

AFRIQUE DU SUD

Ayanda Denge
Roland Mani
Kuliswa Nondala
Tshililo Timson
Midasi Wanana

UGANDA

Wasswa John

AFGHANISTAN

Saeed Karim Musawi
Mena Mangal
Abdul Samad Amiri

CAMBODGE

Sum Moeun
Uon Vanna

CHINE

Wang Meiyu
Nurmuhammad Tohti

INDE

Dani Batra
Jagdish Golia
Naresh Mitra
B Mohan
Sukhram Munda
Abhimanyu Panda
Chirag Patel
Vinayak Shirsat
Bal Govind Singh
Kishore Singh Juliasar
M Sreenivas
Shabbar Zaidy

INDONÉSIE

Siregar Golfrid
Maraden Sianipar
Martua Siregar

PAKISTAN

Muhammad Bilal Khan
Malik Amanullah Khan
Afzal Kohistani
Arman Loni

PHILIPPINES

Datu Mario Agsab
Zando Alcovendas
Joel Anino
Steve Arapoc
Remegio Marco Arquillos
Sergio Atay
Edgardo Avelino
Ismael Avelino
Nedis Bacong
Roland Mani
Nelly Bagasala
Jeffrey Bayot
Pizo Cabug
Guillermo Casas
Felipe Dacal-Dacal
Sanito Delubio
Nicasio Ebio

Dennis Español
Arnie Espenilla
Randel Gallego
Ryan Hubilla
Lito Itao
Ramon Jalandoni
Datu Kaylo Bontolan
Alex Lacay
Franklin Lariosa
Reynaldo Malarborbor
Randy Felix Malayao
Angelito Marivao
Roberto Mejia
Neptali Morada
Liovigildo Palma
Jerome Pangadas
Bernardino Patigas
Salvador Romano
Leonides Sequeña
Larry Suganob
Nathaniel Dodo Tagaylo
Leah Talumbang
Emel Tejero
Emelda Torralba
Anthony Trinidad
Leah Tumbalang
James Vinas

RUSSIE

Dmitry Gribov
Yelena Grigoryeva

ALGÉRIE

Kamal Eddine Fekhar

IRAK

Fahem Al Tai
Safaa Al-Saray
Hussein Adel Madani
Dr. Alaa Mashthob Abboud
Ali Mahmoud Najm al-Lami
Adnan Rustom
Zahraa Salman

SYRIE

Ali Mahmoud Othman

ÉMIRATS ARABES UNIS

Alia Abdel Nour

Tendance Générale

2019 A ÉTÉ CARACTÉRISÉE PAR DES VAGUES DE **SOULÈVEMENTS PUBLICS** D'UNE AMPLEUR REMARQUABLE DANS CHACUNE DES RÉGIONS DU MONDE, réclamant des changements dans la façon dont les gens étaient gouvernés. Les défenseurs des droits humains (DDH) ont joué différents rôles dans ces manifestations, allant de l'organisation et de la mobilisation du public au suivi et à la documentation des violations des droits humains, en passant par l'assistance aux personnes blessées ou arrêtées. Les causes des manifestations de rue et des troubles sociaux diffèrent, mais tendent à tourner autour du rejet pur et simple des inégalités économiques profondes, de la corruption endémique et des appels à de plus grands droits civils et politiques. Alors que les manifestations étaient généralement pacifiques, les forces de sécurité de nombreux pays ont utilisé les actes de violence commis par une minorité de manifestants comme prétexte pour répondre en ayant un recours excessif à la force contre la majorité. Même dans des contextes où il n'y avait aucune menace pour elles, les forces de sécurité ont souvent été impitoyables. Cela a été le cas au Soudan en juin lorsque trois DDH ont été abattus avec des dizaines d'autres personnes par les forces de sécurité alors qu'ils participaient à un sit-in devant le siège du Conseil militaire de transition. La vitesse à laquelle la police et d'autres forces ont été autorisées à utiliser des gaz lacrymogènes, des balles en caoutchouc et des balles réelles contre des manifestants non violents était extrêmement préoccupante, alors que dans le même temps les gouvernements du monde entier cherchaient à ce que la société civile ne puisse plus utiliser les mobilisations pacifiques de rue comme moyens de revendication.

Dans presque tous les pays qui ont connu des manifestations de masse, **les DDH ont été spécifiquement ciblés** ; en Irak, où les manifestations anti-corruption ont fait plus de 300 morts en octobre et novembre, la défenseuse des droits humains (FDDH) Saba Al Mahdawi a été enlevée et détenue pendant près de deux semaines par des combattants non identifiés, probablement pour avoir participé au ravitaillement en nourriture, eau et aide médicale destiné aux manifestants blessés ; au Kazakhstan, des observateurs des élections qui ont mis en évidence des irrégularités lors des élections présidentielles de juin et des journalistes couvrant les manifestations ont été arrêtés et menacés ; au Chili, au moins 22 personnes ont été tuées et des milliers d'autres blessées ; et en République démocratique du Congo, au moins cinq personnes ont été tuées lors de manifestations réclamant une plus grande protection de la population civile par le gouvernement et la force de maintien de la paix de la MONUSCO de l'ONU, après que plus de 3000 civils ont été massacrés par des milices à Beni, dans l'est de la RDC.

Dans d'autres pays, dont le Soudan, le Zimbabwe et le Cachemire sous administration indienne, Internet a été coupé ou des sites web spécifiques ont été bloqués afin de limiter la capacité des manifestants à communiquer entre eux et avec le monde extérieur ; ceci a également eu un impact négatif sur le travail des défenseurs qui voulaient documenter les violations des droits humains. Malgré ces attaques, la longévité des mouvements de protestation a été extraordinaire et a contraint certains pays à reconsidérer les relations entre l'État et le public ; des autocrates au Soudan et en Algérie ont été destitués, tandis qu'au Chili, en Équateur et au Liban, les autorités ont cédé aux demandes de réduction des inégalités en introduisant des réformes ou en revenant sur les projets de loi à l'origine des manifestations. À Hong Kong, un projet de loi qui aurait autorisé les extraditions du territoire semi-autonome vers la Chine continentale, qui aurait constitué un risque grave pour les DDH, a été abandonné. Cependant, comme ailleurs, ces changements ont été insuffisants ou sont arrivés trop tard et la cible des protestations s'est étendue au-delà des demandes initiales vers des questions plus larges d'équité, de libertés politiques, de responsabilité et de transparence.

Tandis que de petits groupes de personnes participant à ces manifestations se livraient à des actes de vandalisme, à des bagarres avec la police, à l'utilisation d'objets durs et de cocktails Molotov pour répondre à la violence policière et à d'autres tactiques agressives, un recours excessif et aveugle à la force contre des manifestants et même de simples passants a été la réponse caractéristique des autorités de nombreux pays, souvent assortie de déni et du rejet des demandes d'enquêtes indépendantes.

Le fait que la **sécurité des défenseurs** des droits humains soit inextricablement liée à ceux au pouvoir, met clairement en évidence le fait que les droits humains ne sont pas institutionnalisés et continuent d'être perçus comme un cadeau que les dirigeants ont le pouvoir discrétionnaire d'accorder. Bien que cela ne soit pas nouveau, les périodes avant, pendant et après les élections de 2019 ont été parmi les moments les plus risqués pour les DDH, car les défenseurs ont été ciblés à des fins politiques. En Pologne, le parti au pouvoir Justice et Paix (PiS) a intégré la lutte contre "l'idéologie LGBTI occidentale" dans sa plateforme pour les élections d'octobre ; la FDDH Elzbieta Podlesna a été arrêtée et accusée d'"atteintes à des croyances religieuses" pour avoir posté des images de Notre-Dame de Częstochowa (Vierge Marie) avec un halo arc-en-ciel. Le ministre polonais de l'Intérieur a tacitement approuvé son arrestation, en tweetant : "Toutes ces bêtises sur la liberté et la 'tolérance' ne donnent à personne le droit d'insulter les sentiments des fidèles". Toujours en

DIX LOIS LIMITANT LA DÉFENSE DES DROITS HUMAINS

Parmi les nouvelles législations adoptées ou modifiées en 2019 pour restreindre davantage la capacité des DDH et de la société civile à protéger et à faire avancer les droits humains, on trouve :

- La "loi souveraine sur Internet" en **Russie** exige que les fournisseurs de services Internet installent des logiciels pour suivre, filtrer et réacheminer le trafic Internet, et permet au gouvernement de bloquer l'accès au contenu.
- Bien que le **Nicaragua** ait approuvé une loi d'amnistie générale, elle interdit aux manifestants libérés de participer à des manifestations et empêche les victimes d'accéder à la justice. Elle protège également la police et d'autres personnes qui ont pris part à la violente répression des manifestations antigouvernementales.
- **L'Égypte** a promulgué une nouvelle loi sur les ONG comme alternative à la précédente loi n°70 de 2017 qui était largement critiquée. La nouvelle loi continue d'imposer des restrictions à la création d'ONG, à leurs activités et à leur financement. Elle remplace les peines de prison en cas de violation de ses dispositions par des amendes énormes.
- Le gouvernement de **Tanzanie** a adopté le décret de 2019 sur les lois écrites (modifications diverses) (n ° 3), qui introduit des amendements à huit différentes lois. Les changements accordent à l'État de larges pouvoirs discrétionnaires pour suspendre les organisations non gouvernementales et évaluer, enquêter et suspendre leurs opérations. La législation oblige les groupes de la société civile, y compris les groupes communautaires et d'entraide, à publier dans les médias grand public leurs rapports financiers annuels audités, leur imposant ainsi un fardeau financier qui pourrait mettre en faillite les petites organisations populaires. Les autorités peuvent également refuser d'enregistrer une organisation sans donner de raison.
- Le **Burkina Faso** a adopté une loi modifiant le Code pénal qui restreint la liberté d'expression, la liberté de la presse et le droit à l'information. Tout acte visant à offenser les forces de défense et de sécurité entraînera des peines de prison et de lourdes amendes.
- Au **Tadjikistan**, la nouvelle loi sur les associations publiques introduit des obligations de déclaration supplémentaires pour les ONG, telles que la communication d'informations sur leurs revenus et dépenses et la tenue de registres sur les activités nationales et internationales pendant au moins cinq ans.
- Au **Népal**, les journalistes continuent d'être pris pour cible à cause de leurs reportages. Un nouveau projet de loi sur les technologies de l'information menace la liberté d'expression sur les réseaux sociaux, et un projet de loi sur le Conseil des médias pourrait limiter la liberté de la presse dans le pays.
- Le **Togo** a modifié la loi qui régit la liberté de réunion et les conditions dans lesquelles les manifestations peuvent avoir lieu. Les changements incluent des restrictions de temps et de lieu et limitent le nombre de manifestations.
- La loi sur les partis, groupes et mouvements politiques en **République dominicaine** pénalise les "commentaires négatifs" postés sur les réseaux sociaux contre les candidats lors des campagnes politiques et elle prévoit jusqu'à 10 ans de prison. En outre, la proposition de créer un Observatorio Electoral de Redes Sociales (Observatoire électoral des réseaux sociaux) afin d'identifier les "fausses nouvelles" peut limiter la libre circulation de l'information.
- Le projet de loi sur la protection contre les mensonges et les manipulations en ligne à **Singapour** a été créé pour "protéger les Singapouriens contre les fausses nouvelles et les informer des dommages potentiels que cela peut causer - en particulier en incitant à la discorde raciale et religieuse". Le projet de loi donne à l'État le pouvoir de corriger le contenu en ligne et d'ordonner aux fournisseurs de services Internet de publier des

octobre, les DDH ont été victimes de nombreuses attaques à l'approche des élections au Mozambique; les personnes impliquées dans le suivi des élections étant particulièrement visées. Le Dr Anastácio Matavel, directeur d'une ONG, a été tué après avoir assisté à une session de formation destinée aux observateurs électoraux. Il a été abattu par cinq hommes alors qu'il quittait la réunion ; quatre des cinq coupables étaient policiers. Au Bangladesh, deux journalistes ont été inculpés en janvier en vertu de la loi sur la sécurité numérique après avoir publié les premiers résultats des élections, qui montraient que le nombre de suffrages exprimés dans une circonscription était supérieur au nombre total d'électeurs inscrits dans cette circonscription. Les autorités bangladaises ont affirmé que les premiers résultats étaient erronés et que les journalistes avaient publié de "fausses" informations afin de remettre en question la légitimité des élections.

Alors que le mécontentement populaire à propos de la crise climatique continue de croître, le lien entre le développement durable et le travail accompli par **les défenseurs du droit à la terre, de l'environnement et des droits des peuples autochtones** n'est toujours pas une priorité politique ni protégé. Dans sa déclaration au Conseil des droits de l'Homme en septembre 2019, Victoria Tauli-Corpuz, Rapporteuse spéciale sur les droits des peuples autochtones, a indiqué que "les activités d'extraction sur les terres et territoires des peuples autochtones menées sans consultation ou consentement adéquats sont la principale source des graves violations de leurs droits fondamentaux, notamment la violence, la

criminalisation et les déplacements forcés». ¹ Le nombre de défenseurs tués chaque année reste extrêmement élevé. En 2019, Front Line Defenders a enregistré 304 assassinats de DDH, dont 40% travaillaient sur le droit à la terre, les droits des peuples autochtones et l'environnement. Aux Philippines, en août, Leah Tumbalang, dirigeante de Lumad et FDDH, a été abattue dans la province de Bukidnon, ciblée en raison de sa campagne contre les activités minières qui commencent dans la région. Elle avait déjà reçu des menaces de mort et, selon l'organisation locale Lumad, il s'agit du 14^e meurtre d'un défenseur des droits des peuples autochtones dans la province de Bukidnon au cours des huit premiers mois de 2019. ²

Le droit à la terre, l'environnement et les droits des peuples autochtones sont toujours les secteurs les plus dangereux lorsqu'il s'agit de défendre les droits humains, en raison de l'exploitation à but lucratif des ressources naturelles, combinée à une corruption endémique, à des gouvernements faibles et à la pauvreté systémique. Cette ruée vers le profit et les modèles de développement basés sur l'extraction des ressources manquent clairement de vue à long terme, comme l'a noté le Rapporteur spécial sur l'extrême pauvreté et les droits humains, Philip Alston, dans un rapport paru en juin. Il a averti que "vu sa trajectoire actuelle, le changement climatique va décimer l'économie mondiale. Selon le GIEC, à 2°C de réchauffement, le monde subirait des pertes socio-économiques représentant 13% du PIB mondial et 69 billions de dollars US de dommages. Ne tenant compte que de l'augmentation de la température, et non des événements météorologiques extrêmes associés, une étude a révélé que le réchauffement non atténué devrait réduire les revenus mondiaux moyens d'environ 23% d'ici 2100 et creuser les inégalités de revenus". ³ L'absence de cadres réglementaires contraignants au niveau international est un facteur qui aggrave les risques auxquels sont confrontés les DDH, tout comme la conviction que les méga-projets, même avec des garanties environnementales, sont essentiels pour le "développement", malgré les objections des communautés locales. Les institutions de financement du développement (IFD) ne parviennent pas non plus à évaluer correctement les risques relatifs aux droits humains dans les projets qu'elles financent et à réagir efficacement et rapidement lorsque des menaces surviennent. ⁴ Les campagnes de diffamation sont largement utilisées pour cibler les DDH afin d'essayer de réduire leur base de soutien, de gagner l'opinion publique ou de justifier des processus de criminalisation. Au Guatemala, des membres de l'Association indigène Nuevo Dua Chorti (CCCDN) sont la cible de nombreuses attaques, intimidations et tentatives de diviser la communauté, tout en étant accusés de profiter de leurs rôles de leadership à des fins personnelles. Le CCCDN fournit un soutien aux communautés Maya Chorti dont le mode de vie est menacé en raison des projets hydroélectriques et miniers mis en œuvre sur leurs territoires. En RDC, trois DDH ont été arrêtés suite à des manifestations contre une entreprise canadienne exploitant des plantations d'huile de palme. Après leur arrestation, l'entreprise a laissé entendre que les défenseurs avaient été arrêtés pour "agression et coups et blessures contre des employés et pour le vol de biens appartenant à l'entreprise". ⁵

Alors que les **FDDH** ont gagné du terrain dans certains pays, les réactions des populistes et des États contre les droits des femmes se sont poursuivies sans relâche dans de nombreux autres. Cela s'est illustré par l'opposition de groupes affiliés à l'Église contre l'adoption d'une loi sur la violence domestique en Russie, et par l'impunité persistante dont bénéficient les auteurs de harcèlement sexuel et de violence comme dans l'affaire qui a déclenché le mouvement #MeToo (#EnaZeda) en Tunisie. Compte tenu de l'influence mondiale des États-Unis, la création d'une nouvelle Commission sur les droits inaliénables, pour conseiller le secrétaire d'État et "donner une nouvelle pensée au discours sur les droits humains lorsque ce discours s'écarte des principes fondateurs du droit naturel de notre Nation et des droits naturels", est particulièrement préoccupante. ⁶ La Commission est dirigée par un opposant anti-choix au mariage homosexuel et fait partie d'une campagne plus large menée par l'administration Trump contre les récents progrès en matière de droits des femmes et des personnes LGBTI+. Il y a eu des progrès ailleurs ; l'avortement en Irlande du Nord a été dépénalisé après un vote à Westminster, tandis que le nouveau président argentin, qui a pris ses fonctions en décembre, a promis de légaliser l'avortement, ce qui serait un progrès significatif pour les droits des femmes dans la région.

Les campagnes de diffamation en ligne, le trolling et la diffamation se produisent au quotidien pour les FDDH dans le monde dans le but de les intimider, de leur faire honte ou de les harceler et de les évincer du militantisme en faveur des droits humains et des espaces en ligne. Pourtant, les FDDH font face à de multiples risques qui ne sont pas toujours visibles dans le plaidoyer public et lorsque les menaces sont officiellement documentées. Les données tirées des statistiques des appels urgents de Front Line Defenders et du programme de subventions de protection de 2019 sont instructives à cet égard. Alors que les statistiques des appels urgents (voir page 9) ne sont basées que sur les violations que le DDH ont voulu rendre publiques à des fins de plaidoyer, les statistiques du programme de subventions (voir page 10) capturent toutes les violations qui ont conduit à une demande de subvention par un DDH et donne ainsi une image plus complète de l'étendue des risques. Alors que la violence sexuelle n'est pas représentée dans les statistiques "publiques", 7% des demandes de subvention émanant de femmes comprenaient des cas de violence sexuelle ou de harcèlement sexuel. Bien qu'il soit communément perçu que les hommes défenseurs courent un plus grand risque d'attaque physique, selon les données de Front Line Defenders de 2019, les femmes étaient au moins aussi susceptibles de subir de telles attaques que leurs homologues masculins (23% à 22%). Les femmes ont également déclaré être plus susceptibles d'être victimes de violence verbale et de surveillance.

La défense des droits des personnes en marge de la société restait une activité impopulaire et risquée en 2019. Ceux qui **promeuvent ou protègent les droits des migrants** ont été harcelés, intimidés, arrêtés et attaqués car le leadership politique sur la question manquait cruellement. Tandis que la Commission européenne a renvoyé la Hongrie devant la Cour de justice de l'UE concernant l'incrimination de l'aide aux demandeurs d'asile en juillet, le Parlement européen a voté en octobre contre une résolution qui aurait permis à l'UE d'intensifier ses opérations de recherche et de sauvetage en Méditerranée. Du 1er janvier au 23 octobre 2019, la veille du vote, l'Organisation internationale pour les migrations a signalé que 1080 personnes étaient mortes en tentant de traverser.⁷ En Italie, en juin, la capitaine du navire humanitaire Sea Watch 3, Carola Rackete, a été arrêtée pour "aide à l'immigration illégale et entrée dans les eaux italiennes". Trois jours plus tard, un juge a statué que la FDDH n'avait pas violé la loi parce qu'elle "faisait son devoir pour sauver des vies" et qu'elle se conformait au droit maritime international. Les données de l'OIM montrent que le franchissement de la Méditerranée était le "passage frontalier" le plus meurtrier pour les migrants dans le monde, la frontière américano-mexicaine étant la deuxième plus meurtrière en 2019. Des recherches menées par Front Line Defenders ont révélé que les DDH protégeant les familles de migrants, les réfugiés, les demandeurs d'asile et d'autres personnes le long des routes migratoires du Honduras vers les États-Unis étaient exposés à de graves menaces de la part d'acteurs étatiques et non étatiques (voir page 15).

Les fuites de documents gouvernementaux internes confidentiels fin 2019 concernant les opérations dans les camps de détention dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang en Chine viennent s'ajouter à un ensemble croissant de preuves crédibles mises au jour par les défenseurs des droits humains, prouvant l'incarcération massive et arbitraire d'au moins un million de membres de groupes minoritaires majoritairement musulmans - principalement les Ouïghours, mais aussi les Kazakhs, les Kirghiz et les Ouzbeks. La campagne menée par Pékin contre les minorités musulmanes est renforcée par un vaste appareil de surveillance physique et numérique dans la région, reposant sur la technologie de l'intelligence artificielle, la collecte arbitraire de données biométriques, le placement de responsables ethniques Han au domicile des résidents musulmans et un vaste réseau de caméras de surveillance et points de contrôle. Les autorités chinoises exercent des représailles contre les Ouïghours vivant à l'étranger qui ont dénoncé les camps, en menaçant les membres de leur famille qui se trouvent toujours en Chine. Les autorités du Kazakhstan et du Kirghizistan font également pression sur les défenseurs des droits humains de ces pays pour qu'ils mettent fin à leurs campagnes pour la libération de leurs compatriotes.

Ceux qui fournissent une assistance humanitaire, travaillent comme médecins ou se concentrent sur le droit à la santé ont été ciblés d'une manière qui suggère une **politisation croissante** de ces questions. Outre les défenseurs des droits des migrants, les DDH de chaque région du monde ont été attaqués pour avoir tenté d'alléger les souffrances. Au Paraguay, la FDDH Elisa Barrios et son fils de 17 ans ont été détenus pendant deux jours pour avoir aidé des victimes d'inondations dans un quartier marginalisé. Trois défenseurs du droit à la santé en Chine ont été arrêtés pour subversion en juillet en raison de leur travail pour promouvoir les droits des personnes vivant avec le VIH / SIDA, des patients atteints d'hépatite B et des personnes handicapées, et pour soutenir les victimes de maladies professionnelles et leurs enfants. Les bureaux de la Fundación Mavid, une organisation qui défend les droits des personnes vivant avec le VIH / SIDA au Venezuela, ont fait l'objet d'une descente illégale en février; des médicaments antirétroviraux et du lait en poudre ont été confisqués tandis que trois membres du personnel ont été arrêtés. En Turquie, 11 membres du conseil de l'Association médicale turque ont été condamnés à des peines de prison pour "incitation à la haine et à l'inimitié" dans le cadre de deux déclarations publiques qu'ils avaient faites pour attirer l'attention sur les effets négatifs de la guerre et des conflits sur la santé publique. La tendance extrêmement inquiétante visant à cibler ceux qui combattent le virus Ebola s'est poursuivie en RDC. Au cours des 10 premiers mois de l'année, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a recensé plus de 300 attaques contre des centres de santé dans le pays, faisant six morts.⁸ En novembre, le travailleur communautaire et journaliste Papy Mumbere Mahamba, qui sensibilisait le public au sujet du virus sur une radio communautaire, a été abattu à son domicile. Selon le programme de l'OMS sur les urgences sanitaires, au niveau mondial "la violence délibérément exercée contre les agents de santé et les hôpitaux n'a jamais été aussi grave".⁹

Des avancées importantes ont été enregistrées pour les droits des LGBTI+ en 2019, notamment la dépénalisation des actes sexuels entre personnes de même sexe en Angola, au Bhoutan, au Botswana et en Équateur. Au Botswana, la décision inclut les activités homosexuelles pour les femmes et en Angola, le gouvernement a interdit la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle. Taïwan a connu un moment historique lorsque le corps législatif du pays a approuvé un projet de loi visant à légaliser le mariage homosexuel. Alors que les mouvements LGBTI+ continuaient de se renforcer, les réactions des acteurs anti-droits et conservateurs existants et nouveaux n'ont que doublé, tout en augmentant le niveau de sophistication de leurs tactiques. En mai, la Haute Cour du Kenya a confirmé la loi criminalisant les activités homosexuelles, tandis que le gouvernement a déclaré que cette décision était "une méthode efficace pour contenir l'épidémie de VIH dans le pays."¹⁰ Le projet de loi visant à protéger les droits des transgenres, adopté en Inde au début du mois de décembre, comporte de graves défauts car il nécessite une preuve de chirurgie de changement de sexe et donne à l'État le pouvoir discrétionnaire de décider de l'évaluation finale d'une demande de changement de sexe légal.¹¹

Les données du programme de subvention de protection de Front Line Defenders confirment les tendances générales en ce qui concerne les menaces persistantes auxquelles sont confrontés les défenseurs des droits LGBTI+. **Les militants transgenres sont particulièrement vulnérables** en raison de leur visibilité accrue associée à une protection limitée ou totalement inexistante. Sur les menaces signalées par les défenseurs LGBTI+ ayant reçu un soutien, 46% ont été proférées contre des défenseurs qui s'identifient comme trans ou non binaires. Le Trans Murder Monitoring - TMM (projet de surveillance des meurtres trans) confirme un total de 331 cas de meurtres signalés de personnes trans et de genres différents entre le 1er octobre 2018 et le 30 septembre 2019.¹² Le 7 juillet, la FDDH hondurienne Bessy Ferrera a été abattue par des hommes qui n'ont pas été identifiés. Le meurtre de Bessy atteste du climat de violence extrême dans lequel opèrent les personnes LGBTI+ et en particulier les défenseurs des droits des transgenres et des travailleurs du sexe.

L'une des conséquences directes des représailles contre les DDH et des troubles publics est que les pays voisins jugés sûrs ou plus sûrs ont été confrontés à l'exode des DDH et de leur famille, ou ont servi de plaque tournante pour la réinstallation. Suite à la répression systématique au Nicaragua, des dizaines de DDH et de journalistes ont fui le pays, la plupart se réinstallant au Costa Rica. Bien que le pays soit disposé à les recevoir, de nombreux DDH ont du mal à s'adapter et ont interrompu ou limité leur travail en faveur des droits humains. La Thaïlande était connue comme étant une option plus sûre pour les DDH dans la région et au-delà, mais le pays devient de plus en plus dangereux en raison du manque de reconnaissance juridique des droits des réfugiés et des demandeurs d'asile, de la surveillance et des actes d'intimidation, ainsi que du retour forcé ou des disparitions de DDH et dissidents politiques des pays voisins. Le 6 février, le Réseau panafricain des défenseurs des droits humains a lancé le programme Ubuntu Hub Cities, qui offre aux DDH en danger la possibilité de se réinstaller en Afrique subsaharienne au lieu de s'éloigner. Les Lignes directrices de Barcelone sur le bien-être et la réinstallation internationale temporaire des défenseurs des droits humains en danger ont été élaborées conjointement par un certain nombre d'organisations pour aborder la question du bien-être des défenseurs des droits humains lors de la réinstallation.¹³

Les défenseurs des droits humains médiatisés placés en détention pour une longue durée ont continué de symboliser la façon dont l'idée même des droits humains est perçue, à savoir, une menace existentielle pour les dirigeants corrompus et autocratiques. Nasrin Sotoudeh, défenseuse iranienne des droits humains et avocate, a été condamnée à une nouvelle peine de 33 ans de prison et 148 coups de fouet le 11 mars. Les peines longues sont utilisées comme moyen de dissuasion et d'avertissement pour les autres DDH et toute personne qui défend plus largement les droits humains et se bat pour les libertés fondamentales. La condamnation inhabituellement sévère de Nasrin Sotoudeh illustre l'impact que les DDH peuvent avoir pour troubler les structures du pouvoir oppressif.

LES DDH : AGENTS DU CHANGEMENT SOCIAL

Malgré le contexte difficile dans lequel les DDH opéraient toujours en 2019, il existe de nombreux exemples de développements positifs dus à leur travail en faveur des droits humains.

- Après des années de plaidoyer et de manifestations, les groupes féministes **mexicains** et des FDDH ont célébré la loi sur l'avortement dans l'État d'Oaxaca, devenu le premier État du pays à dépénaliser l'avortement depuis sa légalisation à Mexico City il y a 12 ans.
- Le système de tutelle masculine a été abrogé en août en **Arabie Saoudite**. L'abrogation de la tutelle masculine a permis à plusieurs FDDH de fuir l'Arabie Saoudite et de poursuivre leur travail en faveur des droits humains à partir d'endroits plus sûrs.
- En **Jordanie**, le Parlement a retiré le projet de loi sur la cybercriminalité en février, grâce aux énormes pressions des militants des droits humains et des organisations de la société civile. Le projet de loi restreignait la liberté d'expression et le droit à la vie privée.
- Au **Soudan**, la loi sur l'ordre public de 1996 a été abrogée en novembre 2019 par le gouvernement de transition soudanais. La loi avait un impact direct sur les femmes et les défenseuses des droits humains, qui pouvaient être arrêtées si elles étaient prises en train de danser, de porter des pantalons ou d'être en présence d'hommes qui n'étaient pas leurs proches. Les femmes pouvaient être punies de flagellation, d'amendes et, dans de rares cas, de lapidation et d'exécution.
- Au **Maroc**, les femmes de la tribu Sulaliyat ont obtenu le droit d'hériter et de posséder des terres, après une campagne sans relâche menée par l'Association démocratique des femmes marocaines (ADFM) et de plusieurs organisations de la société civile.
- Dans le sud de **Madagascar**, neuf membres d'une communauté résistant à l'ouverture de la mine d'ilménite Base Toliara (filiale de la société minière australienne Base Resources) sont devenus le visage de la résistance communautaire. Ils ont été arrêtés en avril suite à une manifestation pacifique contre le projet, avant d'être inculpés et condamnés pour des dégâts matériels qu'ils n'ont pas commis. Début novembre, le gouvernement a suspendu le projet¹⁴ en réponse à la résistance pacifique des DDH aux niveaux local et national, déclarant que les avantages de la mine proposée n'étaient pas clairs. Cette décision sans précédent a contribué à légitimer les efforts des DDH pour attirer l'attention sur l'impact environnemental potentiel de la mine sur leurs terres ancestrales.
- Les défenseurs **russes** des droits LGBTI+ ont réussi à gagner de la visibilité et un soutien public, y compris au sein des organisations traditionnelles des droits humains. Leurs événements ont attiré de nombreux partisans et ont reçu une large couverture médiatique, bien que l'interdiction de la "propagande homosexuelle" constitue une menace qui peut être appliquée à tout moment. De manière tout à fait inattendue, le Centre de ressources pour les personnes LGBT d'Ekaterinbourg a remporté plusieurs procès liés à des commentaires homophobes sur les réseaux sociaux. Les tribunaux ont jugé que les commentaires contenaient des discours de haine et ont décidé qu'ils seraient supprimés ou que les auteurs seraient condamnés à une amende.

COMMENT LES DDH SONT-ILS PRIS POUR CIBLE DANS LE MONDE

Les statistiques ci-dessous proviennent des affaires sur lesquelles Front Line Defenders a travaillé du 1er janvier au 18 décembre 2019, et sont basées sur 895 cas de violations signalés. Elles ne sont pas exhaustives et ne représentent que des incidents de violations signalés à Front Line Defenders, lorsque le DDH souhaitait que l'organisation mène un plaidoyer public sur leur affaire. Cela n'inclut pas les cas où les DDH ont demandé que leur affaire ne soit pas rendue publique, ou lorsqu'un soutien autre que le plaidoyer public a été apporté aux défenseurs. De plus, les assassinats ont été retirés des chiffres ci-dessous. Veuillez vous référer aux pages 4-5 pour plus d'informations sur les assassinats de DDH.

Violations signalées

Violations (sauf assassinats)

Détention/arrestation.	22%
Poursuites judiciaires.	20%
Agressions physiques	13%
Menaces.	10%
Perquisitions/cambriolages	6%
Disparitions.	4%
Torture/mauvais traitements	3%
Questions/interrogatoires	3%
Campagnes de diffamation	3%
Insultes verbales	2%
Interdictions de voyager	1%
Violences sexuelles.	<1%

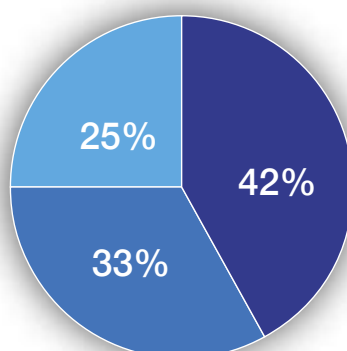
Le tableau ci-dessous montre la répartition des violations par genre, telles qu'elles ont été signalées à Front Line Defenders en 2019 pour un plaidoyer public. Les pourcentages indiqués reflètent les violations subies par les FDDH et les hommes DDH en proportion du nombre total de violations auxquelles chaque groupe a été exposé. Ils sous-représentent de manière significative les cas de violence sexuelle étant donné que le plaidoyer public était très rarement demandé dans de tels cas.

Violations signalées par genre

Violations signalées par genre (sauf les assassinats)	DDH femmes	DDH hommes
Détentions/arrestations	23%	29%
Poursuites judiciaires	21%	24%
Agressions physiques	11%	10%
Menaces	9%	6%
Perquisitions/cambriolages	5%	6%
Autres forme de harcèlement.	5%	4%

Front Line Defenders a lancé 189 appels urgents en 2019 dans lesquels elle documente ces violations. Dans 58% des appels, les DDH ont subi plus d'une violation:

1 violation	42%
2 violations	33%
3+ violations	25%



* En 2019, FLD a lancé des appels urgents faisant état de 15 violations contre des DDH transgenres et de genre non-conforme. Parmi celles-ci, huit étaient des poursuites judiciaires, quatre étaient des détentions/arrestations, deux étaient des menaces/campagnes de diffamation/insultes verbales, et une était une perquisition/cambriolage.

Violations les plus fréquentes par région

Violation	Afrique	Amériques	Asie	MOAN	EAC
Détentions/arrestations	16%	15%	10%	31%	7%
Poursuites judiciaires	11%	12%	13%	17%	17%
Menaces/campagnes de diffamation/insultes verbales	7%	25%	11%	3%	7%
Agressions physiques	6%	12%	6%	15%	6%
Perquisitions/cambriolages	35%	5%	5%	3%	7%

En tout, les arrestations et/ou les actions en justice représentaient 51% des atteintes contre les DDH dont Front Line Defenders a parlé du 1er janvier au 18 décembre 2019. Sur 189 appels urgents lancés par FLD, 33% des incidents signalés impliquaient plus de deux violations contre les DDH et 25% concernaient plus de trois violations. Cela confirme les tendances générales sur la nature de plus en plus complexe et sophistiquée des risques auxquels les DDH sont confrontés à l'échelle mondiale.

Front Line Defenders propose un programme de subventions de protection grâce auquel les DDH peuvent demander un financement pouvant atteindre 7500€ pour les besoins de protection. Front Line Defenders enregistre des données sur le type de violation qui a conduit la personne à demander une subvention, et cela implique souvent plus d'une violation. Les chiffres ci-dessous indiquent dans quel pourcentage des subventions des violations spécifiques ont été enregistrées.

En 2019, Front Line Defenders a octroyé 626 subventions de protection (jusqu'au 18 décembre) à des défenseurs individuels des droits humains, pour un montant total de 1 513 353 €. Bien que les données sur ces dossiers individuels fournissent des informations importantes sur l'ampleur et le type de menaces auxquelles les DDH sont exposés et le plaidoyer qui en résulte, les données sur les subventions permettent une compréhension plus approfondie de la relation entre les violations, l'atténuation et/ou le suivi de la réponse, ainsi que des informations plus approfondies sur les DDH et leurs besoins. Par exemple, les données sur les subventions montrent un pourcentage plus élevé de violence verbale, de violence et de harcèlement sexuel et de menaces subies par les FDDH que les données sur les dossiers individuels, confirmant une fois de plus à la fois les rapports que Front Line Defenders reçoit des FDDH sur le terrain et les tendances mondiales globales.

Violation signalée par genre par le biais des subventions attribuées par Front Line Defenders

*pourcentage de subventions par groupe

Type de violation	Femmes DDH	Hommes DDH
Menaces	25%	22%
Surveillances	15%	10%
Agressions physiques	10%	9%
Poursuites judiciaires	5%	6%
Détentions/arrestations	5%	14%
Campagnes de diffamation	5%	6%
Violences sexuelles/ harcèlement sexuel	7%	-

*En 2019, FLD a attribué 26 subventions à des DDH transgenres et de genre non-conforme. Parmi celles-ci, 16 impliquaient des détentions/arrestations, 8 impliquaient des attaques physiques, et 5 impliquaient d'autres formes de harcèlement.

Type de violations conduisant à une demande de subvention par région

Violation	Afrique	Amériques	Asie	MOAN	EAC
Menaces	46%	64%	35%	35%	48%
Agressions physiques	22%	36%	18%	13%	23%
Détentions/arrestations	21%	22%	23%	22%	15%
Surveillances	19%	41%	14%	6%	25%
Poursuites judiciaires	9%	14%	9%	5%	16%
Campagnes de diffamation	8%	16%	3%	4%	24%
Violences sexuelles/ harcèlement sexuel	1%	3%	3%	5%	2%

Afrique

LES CHANGEMENTS DE POUVOIR POLITIQUE DANS UN CERTAIN NOMBRE DE PAYS AFRICAINS EN 2018 ONT RAREMENT CONDUIT À DES AMÉLIORATIONS EN 2019. Au Nigeria, les promesses de réforme et de responsabilité qui étaient la principale préoccupation des élections présidentielles ont été rapidement oubliées ; les DDH ont indiqué que l'environnement sur internet est devenu plus répressif, le gouvernement surveillant et censurant l'activité des DDH sur les réseaux sociaux, les blogs et les journaux en ligne. De même, en RDC, les DDH ont vu les promesses de la campagne électorale du nouveau président céder la place aux vieilles habitudes qui réprimaient la liberté d'expression et de réunion. Les défenseurs ont continué à être arrêtés pour des manifestations pacifiques et placés en détention pendant de courtes périodes, ou ont été détenus arbitrairement. L'année a été particulièrement brutale pour les DDH au Zimbabwe, où l'administration d'Emmerson Mnangagwa a instauré un retour à la peur comme à l'ère Mugabe, par le biais de violences policières généralisées, d'agressions physiques et d'intimidations routinières. L'année a été particulièrement brutale pour les DDH au Zimbabwe, où l'administration d'Emmerson Mnangagwa a supervisé un retour à la peur de l'ère Mugabe par le biais de violences policières généralisées, d'agressions physiques et d'intimidations de routine.

L'évolution positive de la situation en Éthiopie après des années de répression contrastait nettement avec la tendance générale de la région. Depuis son arrivée au pouvoir en 2018, le Premier ministre Abiy Ahmed a fait avancer les réformes qui ont radicalement changé l'environnement de la société civile dans le pays. Il a publiquement condamné les violations des droits humains commises dans le passé et nommé d'anciens dissidents et un grand nombre de femmes à des postes de responsabilité au sein du gouvernement. Un accord de paix avec l'Érythrée lui a valu de recevoir le prix Nobel de la paix 2019. Des preuves tangibles de l'ouverture de l'espace ont été constatées lors du lancement de la Coalition éthiopienne des défenseurs des droits humains et lors du remplacement de la loi très restrictive sur la proclamation des organisations caritatives et des sociétés. Malgré ces changements positifs, la situation dans le pays est restée délicate. Cela a été mis en évidence par les événements survenus en octobre lorsque des violences ont éclaté à Addis-Abeba et dans une grande partie de la région d'Oromia. Le militant Jawar Mohammed a accusé les forces de sécurité d'avoir tenté d'orchestrer une attaque contre lui. Cette allégation a été démentie et, pendant deux jours, des violences ayant des dimensions ethniques et religieuses ont éclaté dans la région d'Oromia et ont entraîné la mort de 86 personnes.

Les attaques physiques et les menaces de mort étaient toujours des outils couramment utilisés contre les DDH lors d'incidents qui ont rarement fait l'objet d'enquêtes. Le cas du DDH malawite Timothy Mtambo est instructif sur la façon

ÉTUDES DE CAS HYPER-INFLATION ET RÉPRESSION AU ZIMBABWE

La profonde crise économique et la corruption au Zimbabwe ont provoqué de nombreuses manifestations et il s'en est suivi une répression à l'encontre des défenseurs des droits humains et des groupes de la société civile en 2019. Les promesses initiales de réforme, d'emploi et de prospérité se sont rapidement révélées illusoires et la nouvelle administration n'a pas réussi à lutter contre la corruption ni à enrayer les violations des droits humains. Un gouvernement de plus en plus nerveux, arrivé au pouvoir lors d'une élection contestée, a réprimé les manifestants pacifiques et a eu un recours excessif à la force, l'État accusant les participants de s'associer à l'opposition politique pour renverser un gouvernement constitutionnellement élu. Entre juillet et septembre, au moins 50 cas d'enlèvement de militants ont été signalés, visant des leaders DDH, des syndicalistes et des partis d'opposition. Tous ont signalé des interrogatoires hostiles conduits par leurs ravisseurs et, dans certains cas, des actes de torture. L'ampleur de ces enlèvements a semé la peur parmi les DDH travaillant au Zimbabwe. Plus d'une douzaine de personnes ont été tuées en 2019 lorsque les forces de sécurité ont tiré à balles réelles sur des manifestants. Du fait de l'instabilité persistante et de l'état de droit défaillant, les investissements prévus ne se sont pas concrétisés. Les pénuries de liquidités sont devenues apparentes et ont été suivies de pénuries de carburant, ce qui a accentué le mécontentement des citoyens et les protestations.

En juin, le gouvernement a aboli le système de multi-devises qui maintenait précairement les choses, entraînant une hyper-inflation. En conséquence, le travail des DDH est devenu beaucoup plus difficile. Le gouvernement a cherché à imposer des contrôles plus stricts sur les rares devises étrangères, ce qui signifie qu'il examine de plus près les sources de revenus des ONG afin de les accuser de financer le changement de régime ou de transférer des fonds hors du pays. Cela peut également être considéré comme une tactique de représailles contre les gouvernements occidentaux qui financent la plupart des travaux de DDH et qui imposent également des sanctions aux membres du parti au pouvoir, le Zanu PF. Malgré la détérioration de la situation et les risques encourus, les acteurs de la société civile ont réagi par des vagues de protestations contre la mauvaise gestion du gouvernement, les enseignants, les syndicats et les médecins décrétant tous une grève générale.

dont les menaces peuvent rapidement dégénérer en attaques plus dangereuses ; en août, un conseiller de district du parti au pouvoir a publié une vidéo en ligne dans laquelle il jurait de tuer le DDH s'il ne cessait pas d'organiser des manifestations contre la mauvaise gestion présumée des élections nationales tenues en mai. Quelques mois plus tard, en octobre, des hommes armés ont ouvert le feu sur le DDH, tentant de le tuer. Travailler sur les questions de gouvernance et de responsabilité était particulièrement risqué au Mozambique comme en ont témoigné les menaces de mort proférées contre la FDDH Denise Namburete de N'weti, et le meurtre d'un observateur électoral de premier plan, le Dr Anastácio Matavel, huit jours avant le scrutin. La situation au Mozambique a été exacerbée par le fait que l'État n'a pas protégé les DDH et les citoyens dans une situation économique qui se détériore, ainsi que par l'exploitation incontrôlée des ressources naturelles par des acteurs étrangers et locaux politiquement liés. La Guinée a fait face à des manifestations de masse qui ont commencé le 14 octobre, lorsque des manifestants sont descendus dans la rue pour s'opposer à l'amendement de la Constitution qui aurait permis au président Alpha Condé de briguer un troisième mandat. Les forces de sécurité n'ont pas respecté les normes internationales sur le recours à la force lorsqu'elles surveillaient des manifestations et elles ont tué au moins neuf personnes et blessé des dizaines de manifestants. On craint de plus en plus que la situation en Guinée ne se détériore avant l'élection présidentielle d'octobre 2020.

Les DDH ayant une certaine influence pour mobiliser des manifestations pacifiques ont été particulièrement visés, soulignant l'insécurité politique profondément enracinée et mettant en évidence la vitesse et l'audace avec lesquelles les forces de sécurité se tournent vers la violence. En Ouganda, la FDDH Nana Mwafrika Mbarikiwa a été victime d'une agression horrible par des policiers après avoir tenté d'obtenir la permission d'organiser une manifestation pacifique contre les violences policières. La défenseuse, qui était enceinte de sept mois à l'époque, a été battue jusqu'à perdre connaissance ; plusieurs mois plus tard, elle a été violemment arrêtée lors d'une manifestation pacifique et s'est vue temporairement refuser les médicaments dont elle avait besoin suite aux coups reçus en avril. Au Zimbabwe, 17 manifestants ont été tués en janvier lors d'une manifestation contre la hausse des prix du carburant et des dizaines d'autres ont été violemment passés à tabac. Au Malawi, les dirigeants de la Coalition des DDH ont été attaqués avec des fusils, des cocktails Molotov et agressés physiquement alors qu'ils participaient à des manifestations.

Les DDH travaillant dans des zones de conflit armé se retrouvent pris entre des groupes armés non étatiques et les forces de sécurité de l'État ou gouvernementales. Les défenseurs jouent un rôle crucial dans la surveillance des violations des droits humains et sont souvent l'une des seules sources d'informations objectives, car ils s'efforcent de donner des informations depuis des régions éloignées qui ne sont pas bien connectées, ou d'où des organisations internationales ont été expulsées. Au Burkina Faso, au Cameroun et dans le nord du Nigeria, les défenseurs des droits humains travaillent sous une pression intense et au prix de grands risques personnels pour faire progresser les droits humains dans le contexte d'un conflit armé. Les attaques terroristes qui ont augmenté dans le nord du Burkina Faso au cours des trois dernières années ont sapé le travail des DDH et des ONG, en particulier la création d'un mécanisme de mise en œuvre pour la protection des défenseurs des droits humains, comme le prévoit la loi de protection des DDH adoptée en juin. 2017.

Les DDH sont soumis à des restrictions de leur liberté d'expression et les autorités invoquent souvent la "sécurité" pour justifier l'interdiction de toutes les manifestations pacifiques. Au Cameroun, les DDH ont signalé des exactions perpétrées à la fois par les forces gouvernementales et par des groupes séparatistes et ont souligné l'incapacité du gouvernement à assurer la sécurité et le soutien de ses citoyens. En conséquence, les DDH ont été la cible de harcèlement judiciaire, de fausses accusations et de surveillance physique ; il leur était parfois presque impossible de mener leur travail en raison du contexte instable et de la nature des menaces qu'ils recevaient. Au Mozambique, le journaliste Amade Abubacar a été arrêté sans mandat en janvier alors qu'il interviewait des personnes qui avaient fui leurs maisons en raison de l'intensification des attaques menées par des membres d'un groupe extrémiste. Amade a été maintenu en détention provisoire pendant près de 100 jours, dont 12 jours en détention au secret par l'armée. Bien qu'il ait été remis en liberté provisoire en avril, Amade est toujours accusé de "provocation publique" et de "coups et blessures contre des fonctionnaires".

Lorsqu'ils dénoncent les exactions de l'État contre des citoyens ou lorsqu'ils représentent légalement les personnes visées, les DDH sont souvent criminalisés et les autorités tentent régulièrement de les discréditer. En Tanzanie, les avocats et les journalistes faisaient partie des personnes particulièrement visées. Les divers amendements à la loi du 30 septembre 2019 sur les avocats contraignent les avocats à représenter soit le gouvernement soit des parties privées, mais pas les deux, créant un climat dans lequel les avocats qui choisissent de représenter des parties privées sont taxés d'anti-gouvernementaux. Des avocats et des journalistes ont été accusés de blanchiment d'argent dans cinq affaires, et encourrent de trois à cinq ans de prison ferme comme en témoigne le cas du journaliste Erick Kabendera. Fatma Karume, avocate en droits humains et ancienne présidente de la Tanganyika Law Society, a été interdite de pratiquer le droit en Tanzanie continentale et limitée à sa région natale, Zanzibar, après avoir contesté la nomination du procureur général, le Dr Adelardus Kilangi, la jugeant inconstitutionnelle. Ces actions du gouvernement tanzanien ont conduit à l'autocensure des journalistes et les avocats sont de plus en plus réticents à défendre les dossiers de DDH.

Les DDH de la région ont souvent été vilipendés pour avoir présenté une mauvaise image de l'État face à la communauté

internationale. Cela prend une autre dimension pour les FDDH qui sont encore calomniées et dé-légitimées par les responsables gouvernementaux, les groupes armés et les trolls anonymes sur internet. En août, la FDDH Mbolatiana Raveloarimsa à Madagascar a reçu des menaces sexistes sur Twitter et a été traitée de " salope " après avoir publié une lettre ouverte avant la visite du Pape, dans laquelle elle soulignait les problèmes auxquels sont confrontés les citoyens moyens de Madagascar, en particulier l'extrême pauvreté et le manque de bonne gouvernance. Dans le nord du Nigeria, les FDDH ont été victimes de harcèlement à cause de leur travail, sous la forme de campagnes de diffamation, d'attaques physiques et d'exclusion culturelle. Une FDDH en a fait l'expérience à plusieurs reprises au cours de sa carrière. Alors qu'elle s'apprêtait à se marier l'année dernière, les membres de la communauté ont tenté de persuader son partenaire de ne pas l'épouser, insistant sur le fait que des femmes comme elle ne restaient pas longtemps mariées. Cette tendance à punir les FDDH pour leur travail public en influençant sa vie privée est courante dans la région, et met en évidence la nature complexe des menaces et de l'intimidation contre les FDDH.

Au Cameroun, en RDC, en Guinée, à Madagascar et en Sierra Leone, les DDH travaillant dans un contexte lié à des projets d'extraction ont été confrontés à une pléthore d'intimidations, de menaces et d'attaques, dont des arrestations, des actes d'acharnement judiciaire et même la mort. De vastes étendues de terres en Afrique subsaharienne sont détenues en vertu d'un régime d'occupation coutumier, une part importante de la propriété foncière coutumière n'étant pas reconnue par les cadres juridiques de l'État.¹⁵ Les DDH travaillent avec les communautés pour identifier les limites de leurs terres, pour les assister lors des discussions avec les entreprises et pour surveiller les activités des entreprises et leur empiètement sur les terres. Dans l'est de la RDC, les communautés vivant autour des concessions agricoles de plantations d'huile de palme ont fait l'objet d'acharnement judiciaire et d'intimidation policière pour avoir dénoncé l'accaparement des terres par la société PHC-Feronia (Plantations et Huileries du Congo est une filiale de la société canadienne Feronia). L'année dernière, de nombreuses années de conflit dans ces zones de concession ont atteint un point critique lorsqu'un membre d'une organisation locale, Joël Imbangola, a été battu à mort par un homme identifié comme un gardien de sécurité employé par l'entreprise.¹⁶

Les risques auxquels sont confrontés les défenseurs LGBTI+ dans la région demeurent graves, mais les organisations et les individus travaillant sur ces droits ont fait preuve d'une grande détermination en dépit des attaques. Au Botswana, les DDH ont remporté une victoire pour laquelle ils se sont longtemps battus, lorsque l'homosexualité a été dépénalisée par la Haute Cour, le juge Michael Leburu déclarant que " la dignité humaine n'est pas respectée lorsque les groupes minoritaires sont marginalisés ". L'Angola a également dépénalisé l'homosexualité en janvier et a interdit la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle. Au Kenya cependant, en mai, la Haute Cour a confirmé l'interdiction du sexe gay. En Tanzanie, des DDH ont été forcés de déménager leurs bureaux et les refuges communautaires après que les autorités les ont expulsés ou ont exigé leur départ " pour leur propre sécurité ". En Ouganda, un député a menacé de réintroduire le tristement célèbre projet de loi " Tuez les gays " en octobre. Bien que le gouvernement se soit rétracté, la réhabilitation potentielle du projet de loi, qui prévoit la peine de mort pour homosexualité, engendre des craintes au sein de la communauté et incite à la violence homophobe. Le même mois, une foule a attaqué les bureaux et le refuge de Let's Walk Uganda (Marchons en Ouganda) ; lorsque les assaillants tentaient de monter dans les locaux, ils scandaient des insultes homophobes. Seize DDH qui se trouvaient dans le refuge ont appelé la police pour obtenir de l'aide, mais celle-ci les a placés en détention pour les protéger des agresseurs. Cependant, le lendemain, ces DDH ont été accusés de sodomie et de traite d'êtres humains après que la police a trouvé des préservatifs dans le refuge. Les réfugiés LGBTI+ au Kenya ont également été pris pour cible ; tout au long de l'année, plusieurs cas de persécution générale et d'homophobie ont été signalés contre des réfugiés LGBTI+ venant d'Ouganda et d'autres pays d'Afrique résidant dans le camp de réfugiés de Kakuma.

Il y a eu des avancées positives dans la région en ce qui concerne les cadres juridiques destinés à protéger les défenseurs des droits humains, et cela représente une partie essentielle d'une stratégie plus large visant à garantir la reconnaissance et la protection des DDH et de leur travail au niveau national. Ces cadres ont continué à progresser en Afrique de l'Ouest et, en 2019, le Togo a rejoint la liste des pays ayant adopté ou qui œuvrent pour l'adoption de lois et de mécanismes pour la protection des DDH, notamment le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali et le Niger. Les DDH ont indiqué que ces lois, bien qu'elles ne soient pas toujours appliquées, ont contribué positivement à leur situation en matière de sécurité car elles apportent une reconnaissance juridique du travail des DDH.

LES RÉSEAUX DE DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS

L'incapacité persistante des gouvernements à assurer la protection des DDH a conduit à la création et au renforcement des réseaux de DDH en Afrique orientale et australe. Les gouvernements de la région sont la principale menace pour la sécurité des DDH, ou travaillent de concert avec des acteurs non étatiques pour mettre les DDH en danger. Les institutions nationales consacrées aux droits humains ne sont généralement pas habilitées à aider les DDH à cause d'un sous-financement délibéré par les États ou en raison de lois qui ne leur permettent pas de protéger les DDH. La responsabilité de la protection incombe invariablement aux DDH eux-mêmes. En Afrique de l'Est, la création de réseaux a rapidement pris racine et des coalitions existent au Kenya, en Tanzanie, en Ouganda, en Somalie et au Soudan du Sud. La coalition éthiopienne a été lancée début décembre 2019.

En Afrique australe, les coalitions sont relativement nouvelles mais fournissent déjà un soutien important aux DDH par le biais de la protection et du renforcement des capacités. De nouvelles coalitions sont maintenant présentes en Zambie et au Malawi, et les DDH au Mozambique et au Lesotho ont également commencé à créer leurs propres réseaux.

Un soutien essentiel aux DDH a également été fourni par le biais des réseaux sous-régionaux. Le Réseau des défenseurs des droits humains d'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique (Defend Defenders) est un leader dans la protection régionale des DDH et le renforcement des capacités des coalitions nationales. Le Réseau des défenseurs des droits humains d'Afrique australe est en train de rapidement devenir une force vitale pour les DDH dans cette sous-région. À un niveau plus continental, le Réseau panafricain des droits humains est devenu un groupement solide, en particulier avec le renforcement de son programme Ubuntu Hub Cities pour les DDH. Front Line Defenders continue de travailler en étroite collaboration avec ces coalitions.

Amériques

EN 2019, LES AMÉRIQUES ONT ÉTÉ FORTEMENT SEOUÉES PAR DIVERSES CRISES POLITIQUES, SOCIO-ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES, qui sont nées des échecs des choix politiques et économiques faits par les gouvernements actuels et passés. Le modèle néolibéral extractif prédominant qui a accordé la priorité aux intérêts des investisseurs externes et des élites nationales a alimenté la corruption et n'a pas réussi à développer une croissance économique durable pour la majorité de la population. Le continent a connu une privatisation croissante des services publics de base, une "flexibilisation" des législations sur l'environnement et le droit du travail, la création de nouvelles lois visant à saper l'activisme en faveur des droits humains et le démantèlement des politiques conçues pour lutter contre les inégalités. La diabolisation du programme général lié aux droits des femmes et l'intensification des discours fondamentalistes de tous les secteurs, y compris des politiciens de haut niveau, étaient évidents dans presque tous les pays de la région.

Une combinaison d'élections importantes et le début de nouveaux mandats ont donné l'impulsion à une grande partie des soulèvements, tandis que certains pays connaissent des impasses politiques. Des élections générales et locales clivantes ont eu lieu en Argentine, en Bolivie, en Colombie, au Salvador, au Guatemala et en Uruguay, tandis que de nouveaux mandats présidentiels ont commencé au Brésil, au Salvador, au Mexique et au Venezuela. De plus, les crises politiques des années précédentes ont déteint sur l'année 2019 en Argentine, au Brésil, au Chili, en Équateur, au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua. Le Pérou a connu un changement brusque de président à la suite d'enquêtes pour corruption, tandis que des manifestations de masse ont éclaté au Chili, en Colombie et en Équateur. Après des allégations d'ingérence électorale, la Bolivie a subi un violent changement de gouvernement. Au Honduras, les protestations antigouvernementales ont exigé la destitution du président après l'annonce de décrets exécutifs et législatifs qui pourraient conduire à la privatisation de l'éducation et des soins de santé ; ces appels ont ensuite été renouvelés après la condamnation du frère du président pour trafic de drogue aux États-Unis. Au Venezuela, une année de manifestations dans les rues, de contre-manifestations et d'instabilité politique quant à la légitimité du second mandat du président Maduro et de son opposant Juan Guaido n'ont pas mis fin à la crise politique alors que davantage de personnes fuyaient le pays, et que ceux qui restaient subissaient des pénuries de nourriture, de médicaments, d'électricité et de carburant. À Cuba, une nouvelle Constitution est entrée en vigueur en avril et un certain nombre de changements sont en cours sur l'île depuis que les Castro ne sont plus au pouvoir ; cependant, les libertés fondamentales restent hors d'atteinte.

En octobre et novembre, une vague de manifestations a été accueillie par des violences policières, de graves restrictions et atteintes à la liberté d'association et d'expression, ainsi que par la déclaration de l'état d'urgence en Bolivie, au Chili, en Colombie et en Équateur. Bien que les déclencheurs de chaque mouvement de protestation diffèrent - élections contestées en Bolivie, augmentation du coût des transports publics au Chili, corruption en Colombie et réductions des subventions aux carburants en Équateur - une grande partie de la population a pris part aux mobilisations. Tout au long de 2019, des états d'exception/d'urgence de facto, partiels ou complets, ont également été décrétés au Guatemala, au Nicaragua et au Honduras.

Les attaques contre les journalistes et ceux qui documentent et dénoncent les violations des droits humains sont courantes, de même que la persécution de ceux qui sont perçus comme responsables de l'organisation ou du rôle de chef de file pendant les manifestations. Au Guatemala, le président Jimmy Morales a déclaré publiquement que des groupes criminels avaient agi "en collaboration avec des pseudo-défenseurs des droits humains et des pseudo-paysans" lors des événements violents qui ont poussé le gouvernement à déclarer l'état d'urgence, tandis que le président du Chili a déclaré que le pays était "confronté à une guerre contre un ennemi implacable", au lieu de reconnaître qu'il s'agissait en fait d'une société civile auto-organisée et fatiguée par des années de déclin de la soi-disant "économie la plus forte de la région".¹⁷

Aux États-Unis, la violence politique et extrémiste était toujours une tendance préoccupante, avec des fusillades massives, un recours excessif à la force par les forces de sécurité et la police et des crimes de haine commis dans tout les États. Parallèlement, le pays a connu des mouvements de protestation persistants et diversifiés, des défenseurs des droits humains de tous les horizons, de tous les genres et de tous les âges lançant des appels à la justice politique, raciale, sociale et environnementale.

Un nouveau conflit semble inévitable, car les gouvernements de la région, indépendamment de leurs convictions politiques, ont continué à opter pour des méga projets de développement et à accorder d'importantes concessions à des sociétés transnationales afin d'assurer leur mise en œuvre. Ce modèle économique reste dominant en Argentine, en Bolivie, au Brésil, en Colombie, en Équateur, au Guatemala, au Honduras, au Mexique et au Pérou. Au Mexique, le vœu du président Lopez Obrador de lutter contre la pauvreté implique d'investir dans des projets extractifs, tandis que les défenseurs des droits humains qui s'y opposent sont confrontés à d'énormes risques en raison des intérêts puissants des entreprises et des

bénéfices potentiels impliqués. Le cas du défenseur de l'environnement Samir Flores illustre cette tendance ; il a été tué dans l'État de Morelos après s'être opposé à une centrale thermoélectrique et à un pipeline, craignant que ces installations utilisent et contaminent les sources d'eau. Le meurtre a eu lieu trois jours avant un référendum proposé par le président pour déterminer la suite du projet de centrale. Le président s'était opposé à la centrale électrique avant de prendre ses fonctions. En Colombie, l'environnement s'est encore détérioré en 2019 avec l'échec des accords de paix, les élections locales et l'annonce du retour aux armes de certains anciens membres des groupes d'opposition armés.

Alors que les images de l'Amazonie en feu ont suscité beaucoup de discours au sujet de la crise climatique de la part des dirigeants mondiaux, les réponses tangibles des gouvernements au sujet de ceux qui défendent le travail de la terre, les peuples autochtones et l'environnement étaient révélatrices de leur intention réelle. Comme pour chaque année passée pour laquelle Front Line Defenders dispose de données dans la région des Amériques, la grande majorité des DDH tués étaient ceux qui défendaient ces droits. Ils étaient également plus susceptibles de faire face à des procédures judiciaires injustes ou fabriquées de toutes pièces, souvent longues et coûteuses, sapant ainsi le temps, les ressources et l'énergie des communautés. Alors que ces défenseurs devraient bénéficier d'une meilleure protection compte tenu de l'attention mondiale portée sur le changement climatique, les autorités continuent de s'en prendre à eux.¹⁸ Lorsque le Brésil a brièvement retenu l'attention du monde au moment où l'Amazonie brûlait, le président Bolsonaro a attribué l'incendie aux défenseurs de l'environnement et aux ONG qui auraient tenté de nuire à la réputation de son gouvernement,¹⁹ ce qui a également conduit à la criminalisation et à l'arrestation de quatre pompiers d'Alter do Chão, dans l'Etat du Pará.²⁰ Le fait que Bolsonaro s'en prenne à des segments de la population impliqués dans la défense des droits est stratégique, délibéré et remonte à l'époque où il était député fédéral, lorsqu'il avait déclaré qu'il voulait que le MST, le mouvement des travailleurs sans terre, soit classé parmi les organisations terroristes. En juillet, le meurtre de Luis Ferreira da Costa à Valinhos, membre d'un camp du MST à la périphérie de Sao Paulo, est une illustration tragique des conséquences potentielles d'une telle approche. Le DDH a été tué lors d'une manifestation au cours de laquelle les manifestants distribuaient des graines, des fleurs et de la nourriture tout en demandant de l'eau aux autorités municipales.

Le cas de Guapinol au Honduras est devenu emblématique car il s'agit de la première affaire de défenseurs soumis à la juridiction nationale qui poursuit des crimes tels que le terrorisme et le trafic de drogue. Les DDH ont décidé de se présenter volontairement le 22 février et ont été inculpés de "privation injuste de liberté, d'incendie aggravé, d'association illégale et de vol". Bien qu'ils aient été libérés, le message reçu par les organisations de défense des droits humains et les mouvements sociaux était que les défenseurs de l'environnement pouvaient être poursuivis au pénal pour leur travail. Neuf DDH sont toujours en détention provisoire pour avoir défendu les fleuves San Pedro et Guapinol ; ils restent emprisonnés jusqu'à la prochaine audience, qui pourrait avoir lieu d'ici un an. Comme les années précédentes, les intérêts privés ont continué d'exercer leur pouvoir, souvent en collusion avec les autorités locales et nationales et, dans de nombreux cas, les groupes du crime organisé. Au Salvador, les membres des gangs sont souvent alignés sur les autorités de l'État et les entreprises privées, qui les engagent pour intimider et attaquer les DDH. Les gangs contrôlent souvent des territoires entiers et font payer des frais aux groupes de défense des droits humains pour entrer dans les communautés ou leur en refusent complètement l'accès.

L'impunité reste la norme dans la région lorsque des meurtres ont lieu, y compris des cas très médiatisés qui ont attiré l'attention et la condamnation de la communauté internationale. En décembre, sept hommes ont été reconnus coupables du meurtre de la défenseuse de l'environnement Berta Cáceres en 2016. Parmi les personnes reconnues coupables figuraient des hommes employés de la société Desarrollos Energéticos S.A. et un membre de l'armée hondurienne. La Cour a déclaré que Berta a été tuée à cause de son travail pour la défense de la rivière Gualcarque et des droits du peuple Lenca. La famille de Berta continue de demander que les dirigeants d'entreprises et les représentants de l'État identifiés lors du procès soient

RAPPORT DE FRONT LINE DEFENDERS SUR LES DROITS DES MIGRANTS

Dans un rapport publié en septembre, Front Line Defenders et ses partenaires régionaux PRAMI-IBERO et RedTDT ont documenté des dizaines de cas de persécution de défenseurs des droits des migrants dans les régions frontalières et le long des routes migratoires.²¹ Aux États-Unis, au Mexique et au Guatemala, des défenseurs ont été arrêtés, agressés et jugés pour avoir fourni une aide humanitaire, notamment pour avoir distribué de la nourriture, de l'eau et des fournitures médicales et ouvert des abris d'urgence pour les familles de migrants. Au Mexique et aux États-Unis, les arrestations et les interrogatoires de défenseurs aidant des demandeurs d'asile ont montré la criminalisation de toutes les formes d'immigration, y compris celles qui suivent les procédures légales en vigueur. Cette répression affecte de manière disproportionnée les militants qui sont eux-mêmes migrants ou sans papiers, ainsi que les femmes et les militants LGBTI+. Le rapport a constaté également que les politiques d'immigration mexicaines et américaines exacerbent les menaces des groupes criminels organisés contre les DDH. Par exemple, les DDH travaillant le long de la frontière mexicano-américaine signalent une augmentation des menaces et des intimidations de la part de groupes criminels - qui les considèrent comme des éléments perturbateurs des revenus de la traite.

également poursuivis. Au Brésil, alors que deux suspects ont été arrêtés au début de l'année et que des procédures judiciaires sont en cours pour les juger en tant que coupables matériels potentiels de l'assassinat de Marielle Franco, l'enquête n'a jusqu'à présent déterminé aucun motif ni les commanditaires responsables du meurtre.

Le 11 juin, 56 défenseurs des droits humains et prisonniers politiques injustement détenus par le gouvernement d'Ortega au Nicaragua ont été libérés. Medardo Mairena, Irlanda Jerez, Ricardo Baltodano et Amaya Eva Coppens, entre autres, ont obtenu des "amnisties" grâce à l'application d'une loi d'amnistie générale controversée adoptée le 8 juin. La loi peut également être utilisée pour accorder une immunité aux forces de sécurité, aux groupes paramilitaires et aux autorités responsables de graves violations des droits humains pendant la crise. Le 14 novembre, Amaya Eva Coppens a été de nouveau détenue arbitrairement avec 15 autres militants et DDH, alors qu'ils fournissaient une assistance humanitaire à un groupe de mères de prisonniers politiques à Masaya, au Nicaragua.

La chanson féministe chilienne devenue virale "Un violador sur votre chemin / Un violador en tu camino" du collectif féministe Las Tesis était emblématique du pouvoir des FDDH en tant que force meneuse dans la région. Les FDDH ont joué un rôle central en appelant à manifester contre la répression et en faveur des droits collectifs, en menant des actions pour libérer les défenseurs criminalisés, en appelant à des efforts de solidarité régionale, en générant de nouvelles stratégies de protection créatives dans des contextes de conflit social et de violence sexiste accrue. Cette tendance était également accompagnée par une hausse des actes contre les FDDH, les enseignants et les universitaires, et par la criminalisation accrue de la question des droits des femmes en raison de forces politiques conservatrices, souvent alignées sur ou soutenues par des institutions religieuses. Au Brésil, les diplomates ont été officiellement chargés d'examiner la possibilité que le mot "genre" ne fasse référence qu'au sexe biologique (féminin ou masculin) lors des négociations internationales. Au Mexique, un sénateur a présenté une initiative visant à modifier la loi pour permettre la collaboration entre l'Église et l'État, signalant ainsi que l'État ne serait plus considéré comme laïque, ce qui pourrait entraîner une nouvelle détérioration des droits des femmes.

Les nombreuses attaques contre les défenseuses indiquent un niveau d'hostilité vicieuse. Dilma Ferreira da Silva, qui, pendant plus de trois décennies, s'est battue pour les droits de 32 000 personnes déplacées par le projet de méga-barrage hydroélectrique de Tucuruí, sur la rivière Tocantins en Amazonie brésilienne, a été tuée en mars, et portait des signes apparents de torture - elle a également eu la gorge tranchée. Un certain nombre de FDDH et journalistes qui ont pris publiquement la parole au Salvador, dont Mariana Belloso, Bessy Ríos et Karen Fernandez, ont fait face à des campagnes de diffamation, à des menaces à caractère sexuel, à des menaces de mort et à du harcèlement en ligne après avoir exprimé leurs préoccupations concernant les nouvelles politiques gouvernementales. Elles ont été publiquement insultées par des personnalités étroitement liées au président ou à son cabinet. La nature des attaques inhérente au genre, y compris sur internet, devient encore plus visible lorsque les droits pour lesquels les FDDH se battent sont contestés idéologiquement dans la société ou par le gouvernement. Les attaques impliquant des violences sexuelles et des calomnies misogynes contre les FDDH et les organisations qui défendent les droits reproductifs et qui militent contre les violences sexuelles, ainsi que pour les droits LGBTI+, étaient courantes en Argentine, au Brésil, au Chili, au Salvador, au Guatemala, au Mexique et au Nicaragua.

Les FDDH ont également fait l'objet d'atteintes au sein-même du mouvement des droits humains, dans des affaires rendues publiques dans certains pays de la région. Les FDDH au Mexique ont ouvert la voie en lançant une version du mouvement #MeToo qui comprenait au moins 52 cas où l'agresseur présumé était lui-même un activiste. Cela a eu un impact sur la dynamique au sein des organisations - en particulier dans la capitale du pays - car certaines d'entre elles ont entamé des procédures d'enquête sur les affaires, ont créé des protocoles de lutte contre le harcèlement ou se sont retrouvées sous les projecteurs pour ne pas avoir répondu aux demandes d'enquête. Au Honduras, les femmes défenseuses ont dénoncé les violences sexuelles perpétrées par leurs collègues et dénoncé le silence qui en a résulté sous prétexte de ne pas "nuire à la cause". Cette raison a été invoquée dans un certain nombre de pays pour défendre l'inaction lorsque des violations ont été signalées.

Les défenseurs travaillant sur les droits LGBTI+ étaient parmi les plus menacés dans la région ; tandis que les défenseurs du droit à la terre, des peuples autochtones et de l'environnement sont criminalisés, attaqués et tués parce que leur travail a des répercussions sur les profits et les intérêts politiques, les DDH LGBTI+ étaient principalement ciblés par ceux qui étaient fondamentalement en désaccord avec leur droit à l'égalité. L'ampleur de ce ciblage a été clairement mise en évidence dans un rapport de Colombia Diversa, qui a enregistré l'assassinat de 2900 personnes LGBTI+ entre 2014 et 2018 dans dix pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Plus de la moitié de ces assassinats ont eu lieu au Brésil, qui reste le pays où le plus grand nombre de personnes transgenres sont tuées dans le monde. Les progrès réalisés par le mouvement LGBTI+ ont entraîné une réaction féroce. Au Honduras, des groupes liés à l'église évangélique ont encouragé les attaques contre les défenseurs des LGBTI+, poussés par les efforts visant à légaliser le mariage homosexuel et par le plaidoyer pour la création d'un registre national sur l'identité de genre. Des menaces de mort ont été griffonnées sur les murs des bureaux de l'organisation LGBT Arcoiris. À ce moment-là le directeur - qui était visé par une campagne de diffamation - a déclaré que le risque avait toujours été élevé mais que "la situation actuelle est tout simplement insoutenable". Les défenseuses transgenres ont été confrontées à une augmentation des attaques au Honduras et en République dominicaine. Les risques sont devenus

si élevés qu'un nombre considérable de femmes transgenres ont été contraintes de fuir le Honduras. Des progrès importants ont cependant été réalisés en Équateur ; en juin, la Cour constitutionnelle a jugé que l'interdiction du mariage homosexuel par le pays était inconstitutionnelle.

Malgré les critiques et les lacunes des mesures de protection par l'État au Brésil, en Colombie, au Honduras et au Mexique, les DDH continuent de rechercher des mécanismes de protection officiels dans les Amériques. Les défenseurs d'El Salvador et du Paraguay ont continué à plaider pour une législation spécifique sur la protection des DDH. Après une bataille de longue haleine au Pérou, le ministère de la Justice et des droits de humains (MINJUSDH) a approuvé en avril sa plus grande mesure pour la protection des DDH menacés, à travers le "protocole garantissant la protection des défenseurs des droits humains au Pérou".

DES DÉFENSEURS CONTRAINTS DE FUIR

L'une des ramifications de la Primavera Latinoamericana ("printemps latino-américain") et des autres crises politiques et économiques en cours est l'exode des défenseurs qui fuient leur pays en quête de sécurité. Cette tendance a gravement affaibli le mouvement des droits humains dans certains pays et sa capacité à documenter et dénoncer les violations. Cela a également provoqué une grande incertitude pour ceux qui ont dû fuir. Le Venezuela connaît la pire crise de réfugiés que l'Amérique du Sud ait jamais connue, avec près de 5 millions de Vénézuéliens ayant quitté le pays à la fin de 2019. Le Brésil voit une augmentation du nombre de défenseurs LGBTI+ et des droits des femmes et d'éminents universitaires et dirigeants en quête d'asile et de réinstallation, dont Jean Willys et Debora Diniz.

Des défenseurs du Honduras ont fui le pays ou ont rejoint des caravanes de migrants pour échapper à la violence quotidienne ou ciblée et pour échapper à la pauvreté, et lorsqu'ils ont continué à défendre les droits humains au sein des caravanes, ils ont été de nouveau pris pour cible. Les défenseurs LGBTI+ du Honduras, en particulier les défenseurs transgenres, ont dû quitter leur domicile en raison de menaces, y compris de meurtre, contre leurs collègues et amis. Suite à la répression systématique au Nicaragua, des dizaines de DDH et de journalistes ont quitté le pays, les organisations et les médias ayant été contraints de fermer, la plupart déménageant au Costa Rica après avoir été déplacés dans leur propre pays.

Asie

DES DIRIGEANTS ET DES GOUVERNEMENTS ÉLUS DE PLUS EN PLUS AUTORITAIRES DANS LA RÉGION ONT CHERCHÉ À CIBLER ET À ISOLER LES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS PAR LE BIAIS D' ACTIONS DIRECTES OU EN OMETTANT DÉLIBÉRÉMENT DE LES PROTÉGER. Les gouvernements ont déployé diverses méthodes, notamment en manipulant les discours publics pour dénigrer et discréditer les DDH. L'impact limité du plaidoyer traditionnel en faveur des droits humains était flagrant dans de nombreux pays et l'érosion continue de l'autorité morale des États démocratiques a aggravé le contexte des défenseurs en Asie.

Les gouvernements ont dépeint les défenseurs des droits humains comme des menaces pour la sécurité fondamentale de l'État, une tendance plus visible en Asie que dans toute autre région. Cela était particulièrement marqué dans les pays où l'espace pour agir librement était déjà sévèrement restreint par diverses lois et où l'impunité était généralisée en cas d'attaques contre les défenseurs. La Chine, qui use de plus en plus son pouvoir pour projeter son influence à l'étranger, a continué à emprisonner les DDH en vertu d'accusations liées à la sécurité nationale. Les personnes particulièrement ciblées sont celles qui ont mis en place une plateforme où les communautés peuvent se réunir pour documenter les abus et mettre en évidence les violations. Huang Qi, qui dirigeait un site Web, a été condamné à 12 ans de prison en juillet, tandis que Liu Feiyue, qui hébergeait Civil Rights and Livelihood Watch, a été condamné à cinq ans. En Inde, des lois régressives contre le terrorisme ou pour la sécurité de l'État, telles que la loi sur la prévention des activités illégales (UAPA) et la loi sur la sécurité publique, ainsi que la loi sur les pouvoirs spéciaux des forces armées, ont été utilisées pour menacer, dissuader et, dans certains cas, détenir des défenseurs. Trois défenseurs des droits des peuples autochtones ont été inculpés de sédition en février pour avoir participé à un rassemblement public pacifique condamnant les violences policières.

La déclaration de l'état d'urgence au lendemain des attaques du dimanche de Pâques au Sri Lanka a eu un effet dissuasif sur le travail des DDH et a menacé leur sécurité. Des organisations de défense des droits humains ont été perquisitionnées à plusieurs reprises par du personnel de sécurité sous couvert de protocoles d'urgence et sécuritaires. Le programme de sécurité nationale, qui a refait surface après les attentats, a ouvert la voie à la réintégration d'officiers qui se trouvent sous le coup de graves allégations de crimes de guerre et de meurtres de DDH, notamment l'actuel commandant de l'armée.

Aux Philippines, des journalistes et des avocats en droits humains ont été accusés de faire partie d'un prétendu complot visant à renverser le président Duterte en avril - d'abord par le Manila Times puis par le cabinet du président lui-même. Les soi-disant comploteurs comprenaient plusieurs avocats de l'Union nationale des avocats du peuple, des journalistes du journal indépendant d'investigation en ligne Rappler, des journalistes de Vera Files, un groupe de vérification des faits, et des membres du Philippines Center for Investigative Journalism.

Les périodes précédant et suivant immédiatement les élections ont toujours été difficiles pour les défenseurs de la région. Les États manipulent avec succès les structures démocratiques pour mettre en place ou conserver des administrations avec d'importants programmes autoritaires et nationalistes, tout en prétendant être des démocraties qui fonctionnent. En Thaïlande, les attaques contre les militants en faveur de la démocratie se sont multipliées avant et après les élections de mars. Sirawith Seritiwat, membre du Mouvement pour la Nouvelle Démocratie, s'est retrouvé dans un état critique en soins intensifs après avoir été agressé en juin. Au Sri Lanka, pendant la période précédant les élections de novembre, lors desquelles l'ancien secrétaire à la Défense, accusé de crimes de guerre, était le principal candidat, il y a eu une recrudescence des menaces et des actes d'intimidation contre les défenseurs, en particulier ceux travaillant sur la responsabilité militaire pour violations historiques des droits humains. Des défenseurs des droits humains et des militants pro-démocratie ont été salis, calomniés et ont reçu des menaces de mort en ligne de la part de partisans de l'ancien secrétaire à la Défense, aujourd'hui président.

Les gouvernements nouvellement élus ou réélus au Sri Lanka, en Inde et au Pakistan ont délibérément ciblé les DDH, ressortant parfois d'anciennes accusations. Au Pakistan, la violence post-électorale et la surveillance contre les DDH sont devenues encore plus flagrantes. Les fausses accusations et les attaques contre Gulalai Ismail, sa famille et les membres du mouvement pachtoune Tahafuz en sont l'illustration. Après que Gulalai a fui le pays, son père a été détenu lors de ce que l'on pourrait appeler un "enlèvement tournant à l'arrestation" en vertu de fausses accusations. En juin, peu de temps après les élections parlementaires indiennes, le père Stan Swamy et trois autres défenseurs ont été pris pour cible sur la base d'une plainte déposée par la police en 2018, (appelé First Information Report - FIR). L'affaire était basée sur leur implication présumée dans une campagne pacifique pour le droit à la terre menée par des groupes autochtones et des Dalits. De même, après les élections, un FIR a été déposé contre les principaux avocats et fondateurs du "Collectif des avocats", Indira Jaising et Anand Grover, sur la base d'un ancien rapport du ministère de l'Intérieur qui alléguait qu'ils avaient enfreint la loi sur la réglementation des contributions financières. Au Sri Lanka, au cours du premier mois suivant

les élections, le gouvernement est revenu sur ses pratiques passées. Les officiers du renseignement ont commencé à effectuer des visites de routine dans les organisations de défense des droits humains à la recherche d'informations sur les employés, les programmes et les donateurs. Au moins trois journalistes ont été convoqués pour être interrogés par des agents des services de renseignement, et les DDH travaillant sur des cas emblématiques et réclamant des comptes pour des crimes commis par l'armée ont fait l'objet de représailles.

Aux Maldives, malgré le rétablissement de la démocratie sur l'île en 2018, les DDH ont été pris pour cible en raison de l'influence des extrémistes religieux au sein du nouveau gouvernement. Les DDH défendant la liberté de religion, la laïcité, les droits des femmes et les droits des LGBTI+ ont été menacés sur internet au point de craindre pour leur vie et pour leur famille. En octobre, le Réseau démocratique maldivien (MDN) a été temporairement interdit par le gouvernement à la suite d'attaques et d'une campagne d'"intellectuels religieux" contre l'organisation. La réponse des autorités maldiviennes - suivant essentiellement la position des universitaires - a envoyé un message dissuasif à la société civile et, le 19 décembre, le MDN a été officiellement interdit et a eu 45 jours pour régler ses comptes.

Les membres de la famille des défenseurs des droits humains ont souvent souffert des conséquences des attaques contre les défenseurs des droits humains ou en étant eux-mêmes ciblés, ce qui a accentué les pressions déjà subies par les défenseurs. En Chine, des membres des familles des DDH ont été assignés à résidence de facto, ont eu leurs comptes bancaires gelés ou ont été interrogés par la police après avoir fait des déclarations publiques sur les réseaux sociaux. En septembre, la police a fait pression sur une école pour qu'elle refuse d'enseigner au fils de l'avocat Wang Quanzhang, âgé de six ans, une tactique relativement courante dans le pays. En Inde, la fille des défenseurs des droits humains Urikhimbam Nobokishore et Mangsatabam Sobita a été abattue en juillet, probablement en représailles à leur travail en faveur des droits des peuples autochtones à Manipur.

Les défenseurs ont également été visés par les lois régressives sur la cybersécurité, utilisées en parallèle avec des lois anti-terroristes et des accusations de sédition. Au Vietnam, une loi sur la cybersécurité entrée en vigueur en janvier 2019 malgré une forte opposition, a été largement utilisée pour réduire les DDH au silence. Au Bangladesh, la loi sur la sécurité numérique digital security act - DSA) a été utilisée pour arrêter le DDH Abdul Kaium pour fraude numérique et publication d'informations fausses et anxiogènes. Au Myanmar, l'éminent cinéaste et défenseur des droits humains Min Htin Ko Ko Gyi a été condamné à un an de prison en août en vertu de l'article 505 (a) du Code pénal pour avoir critiqué le rôle de l'armée birmane dans la politique, à travers ses publications sur Facebook. Malgré son âge avancé et son cancer du foie, sa mise en liberté sous

LOIS ET SANCTIONS CONTRE LES DDH EN ASIE

Des lois, règlements, politiques et sanctions administratives ont été utilisées pour limiter, perturber et dissuader le travail des défenseurs à travers la région. En Chine, lorsque les avocats n'ont pas été arrêtés, les autorités judiciaires ont eu recours à des procédures administratives pour les punir, notamment en révoquant ou en suspendant les licences pour exercer le droit. En janvier, l'avocat vétérinaire du Guangdong, Liu Zhengqing, a été radié pour avoir fait des déclarations devant les tribunaux jugées "menaçantes pour la sécurité nationale" et "diffamatoires". Les autorités ont cité deux déclarations de la défense que Liu a soumises au tribunal dans deux affaires distinctes, l'une impliquant un DDH du Xinjiang et l'autre un pratiquant de Falun Gong à Guangdong. Ces déclarations n'étaient que des arguments juridiques pour expliquer pourquoi les clients de Liu étaient innocents. Le défenseur du Xinjiang a été accusé d'"incitation à la subversion du pouvoir de l'État" et de "fourniture de renseignements à l'étranger", tandis que le dernier a été accusé d'avoir "utilisé un culte pour saper l'application des lois".

Ailleurs, les autorités se sont appuyées sur des réglementations limitant l'espace de la société civile, telles que la loi sur la réglementation des contributions financières (FCRA) en Inde, et des exigences contraignantes pour l'enregistrement des ONG au Bangladesh, au Népal et au Pakistan. En novembre, Amnesty International Inde a été perquisitionnée et ses comptes ont été gelés pour violation présumée des règles de la FCRA. De nombreuses organisations locales surveillant et documentant les violations des droits humains ont dû faire face à de graves problèmes de ressources en raison des retards dans l'octroi de la licence FCRA.

La menace de persécution judiciaire pesait lourdement sur de nombreux défenseurs qui critiquaient ouvertement le gouvernement. Aux Philippines, la FDDH et célèbre journaliste Maria Ressa, co-fondatrice du principal portail d'information indépendant Rappler, a été arrêtée à deux reprises en 2019. En février, elle a été accusée de cyberdiffamation en vertu de la loi sur la prévention de la cybercriminalité, en relation avec un article publié par Rappler en 2012, environ quatre mois avant la promulgation de la loi sur la prévention de la cybercriminalité. Elle a été libérée sous caution le lendemain, mais a de nouveau été arrêtée en mars en vertu de la loi dite "Anti-Dummy law" (loi contre les fausses sociétés), qui interdit la propriété d'actifs par des étrangers, y compris des médias, même si Rappler appartient entièrement aux Philippines.

caution lui a été refusée. En Malaisie, la cour d'appel de Putrajaya a rejeté l'appel de l'artiste et DDH Fahmi Reza contre une condamnation antérieure en vertu de la loi de 1998 sur les communications et le multimédia.

Les autorités ont continué à limiter la liberté d'expression des DDH et leur capacité à s'organiser en instaurant des coupures ou en ralentissant Internet. En juin, le gouvernement du Myanmar a suspendu l'Internet mobile dans une grande partie de l'État de Rakhine, où vit la communauté Rohingya. En Indonésie, le gouvernement a restreint l'accès à Internet ou mis en place un arrêt complet de l'Internet mobile en mai à Jakarta en réponse aux manifestations post-électorales. Un arrêt similaire a été imposé dans les provinces de Papouasie et de Papouasie occidentale en août après que d'importantes manifestations ont entraîné de nombreuses arrestations et plusieurs meurtres vraisemblablement commis par les forces de sécurité.

Les autorités ont continué à limiter la liberté d'expression des DDH et leur capacité à s'organiser en instaurant des coupures ou en ralentissant Internet. En juin, le gouvernement du Myanmar a suspendu l'Internet mobile dans une grande partie de l'État de Rakhine, où vit la communauté Rohingya. En Indonésie, le gouvernement a restreint l'accès à Internet ou mis en place un arrêt complet de l'Internet mobile en mai à Jakarta en réponse aux manifestations post-électorales. Un arrêt similaire a été imposé dans les provinces de Papouasie et de Papouasie occidentale en août après que d'importantes manifestations ont entraîné de nombreuses arrestations et plusieurs meurtres vraisemblablement commis par les forces de sécurité.

Aux Philippines, les assassinats de DDH se sont poursuivis en toute impunité. La majorité de ces assassinats ont eu lieu après des attaques ou menaces antérieures contre le défenseur, qui n'ont pas fait l'objet d'enquêtes et le défenseur n'a bénéficié d'aucune protection de la part de l'État. Les défenseurs du droit à la terre, de l'environnement et des peuples autochtones ont été le plus souvent attaqués, car ils ont mis en lumière les violations liées à l'accaparement des terres ou à la dégradation de l'environnement. En outre, les DDH, et en particulier ceux qui travaillent sur les droits susmentionnés, étaient systématiquement "taxés d'être des rouges", notamment d'être des terroristes ou des insurgés communistes ; les forces de sécurité ont ensuite utilisé ces informations présumées pour justifier les tueries. En mai, en réponse au harcèlement et aux assassinats persistants de ses membres, le Syndicat national des avocats du peuple (NUPL) a déposé un Recours d'Amparo auprès de la Cour suprême pour demander la protection de ses membres et a obtenu une ordonnance favorable en mai. Quatre mois plus tard, l'avocate de la NUPL, Criselda Heredi, a survécu de peu à une tentative d'assassinat, alors qu'elle était avec son enfant et un client. La FDDH et un autre avocat, Anthony Trinidad, avaient été taxés de rouges. Anthony Trinidad, qui a apporté un soutien juridique à plusieurs prisonniers politiques, a été tué à Negros en juillet.

Le cas de Gudda à Chattisgarh, en Inde, met en évidence les dangers de travailler à l'intersection du droit à la terre, de la défense de l'environnement et des droits des peuples autochtones, où règnent souvent de gros profits et un racisme institutionnalisé. Il a été abattu par la police après avoir dénoncé l'acquisition illégale de terres tribales protégées par le gouvernement de l'État pour un projet de mine de fer. D'autres défenseurs demandant justice pour son meurtre ont eux-mêmes été menacés par le chef de la police locale. L'expérience des défenseurs travaillant sur le droit à la terre, l'environnement et les droits des peuples autochtones met en évidence les risques exacerbés dont pâtissent ceux qui travaillent localement et ceux qui sont marginalisés en raison de l'intersection des genres, l'orientation sexuelle, la pauvreté, l'appartenance ethnique, le lieu et la langue. Les DDH qui n'ont pas accès aux ressources et aux réseaux nationaux et internationaux de protection sont particulièrement vulnérables.

En Chine, la FDDH Ji Shulong a été condamnée à quatre ans de prison pour avoir écrit des articles sur la corruption et la pollution. Les FDDH sont perçues comme perturbatrices dans les communautés où leur existence-même est souvent considérée comme une remise en question du statu quo. En mars, le nom de l'éminente DDH bangladaise Sultana Kamal a été inscrit sur la liste des "cibles" par le groupe combattant islamiste interdit Jamaat-ul-Mujahideen, qui a également suggéré des moyens de la tuer. Les femmes dénonçant des violences sexuelles contre elles-mêmes ou contre autrui étaient visées par des lois pénales sur la diffamation en Inde et au Népal. En Inde, un éminent journaliste et ancien ministre de l'Union, M.J. Akbar, a poursuivi sa collègue journaliste Priya Ramani en janvier, après qu'elle a publiquement raconté avoir été sexuellement harcelée par le ministre de l'Union. Sa divulgation publique a ouvert la voie à d'autres survivantes. Les FDDH qui travaillent dans la région du Terai au Népal ont été victimes de harcèlement et de menaces, en particulier lorsqu'elles intervenaient dans des cas de violences domestiques ou de pratiques difficiles telles que la dot ou le mariage d'enfants. Elles manquent de soutien et de protection de la part de l'État, de la police et de leur propre communauté.

Les manifestations populaires dans un certain nombre de pays de la région ont souvent entraîné des violences, des arrestations et des actions contre les organisateurs et les sympathisants. En Inde, il y a eu de nombreuses protestations contre la promulgation de la loi régressive sur la citoyenneté (CAA), votée par le Parlement le 10 décembre, qui exclut les migrants musulmans en Inde uniquement sur la base de la religion. Le gouvernement a répondu par un recours disproportionné et brutal à la force, des arrestations massives et des mesures de répression contre les DDH et les leaders étudiants. Plus d'une douzaine de personnes auraient été tuées lors des manifestations, bien que le gouvernement nie toute

responsabilité. À Hong Kong, des assaillants ont mené deux attaques physiques en août et octobre contre Jimmy Sham, un membre éminent du Civil Human Rights Front, qui a aidé à organiser plusieurs grandes manifestations.

La sécurité de Bangkok en tant que plaque tournante régionale en Asie du Sud-Est pour la relocalisation des défenseurs en danger était encore compromise par la collaboration continue des autorités thaïlandaises avec les gouvernements régionaux. Le défenseur laotien Od Sayavong a disparu à Bangkok fin août après avoir participé à un rassemblement sur place pour protester contre le bilan du gouvernement laotien en matière de droits humains. Le blogueur vietnamien et contributeur de Radio Free Asia Truong Duy Nhat a disparu en janvier, mais a été retrouvé dans une prison de Hanoï en mars. Les DDH du Cambodge, de Chine, du Laos et du Vietnam qui arrivent en toute sécurité et demandent le statut de réfugié au HCR sont obligés de se cacher de peur d'être arrêtés ; ils survivent grâce à la bonne volonté de leur famille et de leurs amis.

ÉTUDES DE CAS

CACHEMIRE

Le 5 juin, le Gouvernement indien a abrogé unilatéralement l'article 370 de la Constitution de l'Inde, qui accordait un statut spécial à l'État du Jammu-et-Cachemire. Du jour au lendemain, l'État a été effacé en tant que territoire administratif et transformé en territoire d'union sous le contrôle direct du gouvernement central. Le Cachemire sous administration indienne et ses 12,5 millions d'habitants ont été placés en un état d'urgence et les communications ont été bloquées. Il y a eu un important déploiement de troupes dans ce qui est déjà la région la plus militarisée du monde. Des pénuries de vivres et de fournitures médicales et un manque de transport, même en cas d'urgence, ont été signalés.

Les DDH au Cachemire parlent de surveillance, d'arrestations massives et d'intimidations des défenseurs, des avocats et des journalistes dans le but de réprimer toute dissidence, protestation ou plaidoyer sur cette crise des droits humains. Peu de temps après ce verrouillage, les DDH ont été convoqués à des réunions avec des chefs de la police et des administrateurs locaux qui les ont menacés de sanctions pénales s'ils continuaient à s'engager dans le domaine des droits humains. Des informations font état d'une liste de personnes qui ne peuvent quitter le pays.

La Commission d'État des droits humains a été fermée et ses dossiers et enquêtes en cours ont été repris par l'autorité centrale. Cela a un impact direct sur l'impunité, en particulier pour le sort des affaires impliquant des exécutions extrajudiciaires, des actes de torture et des disparitions forcées, intentées contre les forces de sécurité. La situation des défenseurs des droits humains au Cachemire est également compliquée par le fait qu'un certain nombre de défenseurs font l'objet de poursuites pénales, qui pourraient être relancées en représailles.

LES RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ NUMÉRIQUE PESANT SUR LES DDH EN 2019

Avec des coordinateurs de protection numérique sur le terrain dans le monde entier, Front Line Defenders aide directement les DDH à atténuer un large éventail de risques numériques auxquels ils sont exposés. Quels que soient les contextes très différents dans lesquels opèrent les défenseurs, la nature des menaces et des entraves numériques est largement similaire dans le monde. Les formes d'attaques les plus courantes pour lesquelles le soutien de Front Line Defenders a été sollicité étaient des campagnes de diffamation, de trolling et de harcèlement, et l'accès non autorisé aux comptes de réseaux sociaux, dont les informations ont ensuite été utilisées pour compromettre la réputation et la sécurité des défenseurs. Cette tactique a été particulièrement utilisée pour cibler les défenseurs LGBTI+ travaillant dans des sociétés conservatrices, où être exposé peut mettre leur vie en danger. En Égypte et en Irak, les comptes de défenseurs LGBTI+ ont été piratés et les attaquants visaient à utiliser les informations personnelles des DDH pour faire savoir qu'ils travaillaient sur ces questions. Ailleurs, les autorités ont mené des campagnes coordonnées de plaintes auprès des sociétés de réseaux sociaux qui visaient les comptes des DDH afin de les faire suspendre ou fermer, et ainsi limiter leur portée et éventuellement leur faire perdre leurs bases d'abonnés. Cela s'est produit en Algérie, au Bangladesh, au Bahreïn, en Égypte, en Inde, en Irak, en Jordanie, au Liban et au Vietnam.

Le vol et la confiscation d'appareils représentaient également un risque important pour les DDH. En cas de confiscation de l'appareil par les autorités, même avec cryptage, les DDH ont été contraints de livrer leurs mots de passe, permettant ainsi aux autorités d'accéder à des informations sensibles. En général, les appareils étaient rarement cryptés et les informations étaient rarement sauvegardées. Ces informations ont parfois été utilisées comme preuves pour poursuivre des défenseurs ou pour réprimer leurs réseaux. Il a parfois été possible d'atténuer ces effets grâce à la fermeture de l'accès aux comptes et à la suppression des informations "offensantes" qui avaient été divulguées. Le harcèlement ou trolling sur les réseaux sociaux était un phénomène quotidien pour des milliers de défenseurs, et ceux qui travaillaient en marge de la société étaient souvent les plus visés. En Indonésie, une FDDH a été doxxée (ses informations personnelles ont été divulguées) et les coupables ont ensuite menacé de révéler son identité sexuelle et le fait qu'elle défende les droits des LGBTI+ à sa famille conservatrice, qui occupe une position sociale influente. Au Guatemala, plus de 200 défenseurs des droits humains, journalistes et militants ont également été doxxés, tandis qu'un incident similaire s'est produit à Hong Kong, où jusqu'à 200 partisans du mouvement pour la démocratie ont vu leurs coordonnées personnelles révélées en ligne. Cette attaque avait un aspect basé sur le genre ; une journaliste d'un journal pro-démocratie a indiqué : "j'ai reçu des centaines d'appels menaçants ... ils me traitaient de garce et de prostituée et me disaient de faire attention ou ils me tueront."²²

Les coupures d'Internet, les restrictions de l'accès ou le blocage de certains outils de communication tels que les réseaux sociaux et les messageries instantanées lors des manifestations, des bouleversements sociaux ou des crises étaient courants en 2019. Cela a impacté le travail et la sécurité des DDH de différentes manières ; de toute évidence, à cause des coupures de communication, il était beaucoup plus difficile pour les DDH de signaler les violations des droits humains, de communiquer en toute sécurité, de s'organiser et de se mobiliser. Cela a été flagrant au Cachemire après que le gouvernement indien a abrogé l'article 370 de la Constitution indienne, qui garantissait au Cachemire un degré important d'autonomie. De sévères restrictions ont suivi et un blocus sur la communication et le flux d'informations a été mis en place. Les lignes téléphoniques étant bloquées - y compris les lignes fixes, les réseaux mobiles et les communications Internet - les habitants du Jammu-et-Cachemire ont été contraints d'utiliser un nombre limité de téléphones gérés par le gouvernement pour communiquer avec ceux qui se trouvaient en dehors de la région. De même, après les attentats de Pâques au Sri Lanka et la répression qui a suivi, les défenseurs ont été contraints d'utiliser des plateformes moins sécurisées après le blocage de WhatsApp, l'outil de choix de nombreux DDH au Sri Lanka. Au Soudan, une coupure d'Internet à l'échelle du pays a été imposée lors des grandes manifestations publiques de masse, tandis que des coupures similaires se sont produites en Algérie, en Iran et en Irak.

Plus généralement, 2019 a montré que les DDH étaient un groupe spécifique ciblé par les gouvernements du monde entier, qui dans le même temps investissaient des ressources substantielles pour monter des attaques sophistiquées auxquelles des entreprises privées étaient disposées à contribuer. Les recherches d'Amnesty International ont révélé une fois de plus qu'un gouvernement avait acheté des logiciels espions sophistiqués au célèbre groupe israélien NSO,²³ ce qui a conduit au ciblage, via des liens malveillants contenus dans des messages texte, d'au moins deux DDH au Maroc depuis 2017.²⁴ Ailleurs, sur une période de sept mois, d'éminents membres de groupes tibétains de défense des droits humains, entre autres, ont reçu des messages via WhatsApp censés provenir d'ONG et de journalistes qui contenaient des liens destinés à permettre l'installation de logiciels espions sur leurs téléphones en cas de clic.²⁵ Tous les messages provenaient d'un compte WhatsApp lié à un numéro de Hong Kong. Étant donné que certaines des sociétés produisant des logiciels espions utilisés pour cibler des militants pacifiques ont leur siège social dans des pays qui revendiquent le respect des droits humains, il est choquant de constater que si peu est fait pour empêcher l'exportation de cette technologie de surveillance et d'espionnage vers des régimes répressifs. Lors d'une mesure bienvenue en septembre, les procureurs de Munich ont ouvert une enquête sur la société allemande FinFisher pour avoir exporté des logiciels espions sans licence. Son logiciel espion aurait été utilisé pour cibler des DDH en Turquie en 2017.²⁶

Europe et Asie Centrale

EN EUROPE ET EN ASIE CENTRALE, LES CAMPAGNES ORCESTRÉES PAR LÉTAT ET LES ORGANISATIONS NON ÉTATIQUES POUR DISCRÉDITER LES DDH ONT SOUVENT ÉTÉ REPRISES PAR LES MÉDIAS TRADITIONNELS ET LES RÉSEAUX SOCIAUX. Les personnes qui défendent les migrants et les demandeurs d'asile, la communauté LGBTI+, les survivants de violences basées sur le genre et d'autres groupes marginalisés ont été dépeints comme étant opposés aux valeurs traditionnelles, à la sécurité nationale ou aux croyances religieuses. L'émergence continue de médias diffusant de fausses informations et des "usines à trolls" a contribué à l'intolérance croissante et aux discours de haine, conduisant parfois à des attaques physiques. En octobre, le groupe d'extrême droite hongrois Légió Hungária a vandalisé le centre communautaire culturel et civique Auróra, qui accueille plus d'une centaine d'ONG à Budapest. Auróra avait déjà été calomnié par des politiciens d'extrême droite et des médias pro-gouvernementaux, qui qualifiaient le centre de "siège de Soros", en référence au philanthrope d'origine hongroise George Soros. Le centre a également fait l'objet de descentes de police et d'agressions physiques qui n'ont pas fait l'objet d'enquêtes adéquates.

Les organisations de la société civile travaillant sur différents droits ont été ciblées par des partis au pouvoir, des magistrats politisés ou des médias contrôlés par des intérêts politiques ou économiques. Bien que la Commission européenne et le Parlement européen aient engagé une procédure pour sanctionner la Pologne et la Hongrie respectivement en 2017 et 2018, pour violation des "valeurs fondamentales" de l'UE, il y a eu peu d'impact tangible. En juin, la Cour de justice de l'UE a jugé que la "loi polonaise d'avril 2018 sur la Cour suprême", qui a contraint les juges de la Cour suprême à prendre leur retraite et les a remplacés par ceux qui étaient fidèles au parti au pouvoir, violait le principe d'indépendance judiciaire. Des milliers de personnes se sont rassemblées dans des villes de Pologne pour protester contre une proposition qui permettrait le licenciement des juges s'ils mettaient en cause la légitimité des réformes judiciaires du gouvernement.

En juillet, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a rétabli le droit de vote de la Russie, suspendu en 2014 après l'annexion de la péninsule de Crimée. Plusieurs DDH russes se sont opposés à cette décision car elle sape les valeurs fondamentales de l'institution. Ils craignent également que cela envoie un message aux autres membres du Conseil de l'Europe, selon lequel les violations des droits humains resteront impunies tant que les États membres paient leurs cotisations. Cependant, d'autres défenseurs ont fait valoir que la restauration du droit de vote de la Russie permettrait aux citoyens russes de demander justice devant la Cour européenne des droits de l'homme, la Russie étant le pays comptant le plus grand nombre de plaintes déposées, et que cela empêcherait la Russie de rétablir la peine de mort.²⁷

En Europe occidentale, la criminalisation de la solidarité a continué à être utilisée comme un outil pour perturber le travail des DDH qui tentent de sauver des vies en Méditerranée. Les États se sont attachés à empêcher les migrants d'atteindre les côtes et les frontières européennes et ont adopté des lois et des pratiques en contradiction avec leurs obligations légales au titre des Conventions de Genève et en violation des obligations internationales relatives aux opérations de recherche et de sauvetage. Les défenseurs des droits des migrants ont fait l'objet de campagnes de diffamation et de dénigrement en Allemagne, en Belgique, en Croatie, au Danemark, en Espagne, en France, en Grèce, en Hongrie, en Italie, aux Pays-Bas, en Suède, en Pologne, en Turquie et au Royaume-Uni,²⁸ où ils ont été stigmatisés et taxés de trafiquants d'êtres humains et de passeurs de migrants. La plupart des enquêtes et des poursuites officielles étaient liées à la définition vague de ce crime dans la directive de l'UE sur la facilitation, qui ne fait pas correctement la distinction entre le trafic d'êtres humains et le travail humanitaire.²⁹ Cela contraste avec le Protocole des Nations Unies sur le trafic illicite de migrants, qui exige une intention criminelle, telle qu'un "avantage financier ou un autre avantage matériel" ou un enrichissement injuste, pour entamer des poursuites.³⁰ En Croatie, alors qu'ils accompagnaient des demandeurs d'asile dans des postes de police, les DDH ont été longuement interrogés et détenus. En Italie, plusieurs enquêtes criminelles ont été ouvertes contre des défenseurs des droits des migrants et des ONG impliquées dans des opérations de recherche et de sauvetage en mer Méditerranée, notamment Proactiva Open Arms, Iuventa, Sea Watch et Mediterranean Saving Humans. Leurs navires de recherche et de sauvetage ont été saisis. Bien que la Cour d'appel de Tanger au Maroc ait abandonné les poursuites pénales contre la défenseuse des droits des migrants Helena Maleno, cette affaire emblématique a contribué à la stigmatisation et à l'atmosphère d'intimidation contre les défenseurs des droits des migrants en Espagne.

Les défenseurs des droits LGBTI+ et les défenseurs des droits des femmes ont été décrits comme promouvant "l'idéologie de genre". L'"idéologie de genre" a été largement dépeinte par les conservateurs dans le monde entier comme une "colonisation idéologique" conçue pour saper les valeurs chrétiennes et détruire la structure familiale traditionnelle.³¹ En Géorgie, les organisateurs de la semaine des fiertés à Tbilissi ont reçu des menaces de mort, leurs bureaux ont été attaqués et certains de leurs proches ont été menacés. En juin, des participants pacifiques à la marche des fiertés d'Istanbul ont été attaqués avec des gaz lacrymogènes et des balles en plastique alors qu'ils quittaient la seule rue autorisée par la police comme lieu de manifestation. En Arménie, la défenseuse des droits LGBTI+ Lilit Martirosyan, sa famille et ses collègues

ont reçu des menaces de mort après avoir dénoncé la discrimination généralisée à l'encontre des personnes transgenres à l'Assemblée nationale d'Arménie. En été, une "liste de mort" d'éminents militants russes, contenant leurs informations personnelles et leurs adresses, a été publiée en ligne par le groupe homophobe Pila - russe pour "scie". Elena Grigorieva, qui figurait sur la liste, a été retrouvée morte en juillet après avoir été étranglée et poignardée à plusieurs reprises, dans ce que la communauté a perçu comme une attaque ciblée. Aucune enquête sérieuse n'a été menée sur les menaces reçues par d'autres personnes figurant sur la liste et elles n'ont pas été protégées.

Les défenseurs travaillant sur la lutte contre les violences sexistes et domestiques ont réussi à mettre ces questions à l'ordre du jour national dans plusieurs pays. En juillet, la Cour européenne des droits de l'Homme a reconnu qu'il y avait eu violations dans une première affaire de violence domestique et le fait que la police n'ait pas aidé une victime en Russie. Le jugement a été suivi d'un débat public sérieux sur la nécessité de réformer la législation nationale suite de la dépenalisation partielle de la violence domestique en 2017. En Italie, Lucha y Siesta, qui gère un refuge pour femmes et faisait face à une expulsion, a lancé une campagne créative de financement participatif, appelant à une réponse publique et institutionnelle. Finalement, l'organisation a reçu des fonds de l'administration locale pour acheter le bâtiment. L'efficacité

CHANGEMENT CULTUREL DANS LES APPROCHES DE LA SÉCURITÉ PSYCHOSOCIALE

Les organisations de défense des droits humains en Europe orientale et en Asie centrale partagent certaines similitudes en raison d'un passé historique collectif ; pour certains, l'utilisation continue de la langue russe en tant que lingua franca régionale et l'exposition à des récits politiques et médiatiques similaires. Ces dernières années, un certain nombre d'organisations ont connu un changement important dans le domaine du soutien psychosocial et du bien-être des DDH. Traditionnellement, les organisations de défense des droits humains dans la région avaient tendance à rejeter l'idée du bien-être pour diverses raisons, notamment : le soutien psychologique perçu comme une intervention médicale ; les ONG fonctionnant comme un "cercle d'amis" et gérées comme telles ; des environnements juridiques hostiles rendant la survie financière des ONG incertaine et donc perpétuant un épuisement déjà existant ; un sentiment général que le travail n'est pas valorisé ; et l'utilisation de substances addictives comme principal mécanisme d'adaptation. Dans le passé, le bien-être était au mieux abordé d'un point de vue individuel, les membres du personnel des ONG étant tenus responsables de leur propre santé psychologique. Cette pratique était souvent associée à une culture organisationnelle profondément ancrée du martyr, qui pouvait conduire à des cycles sans fin de burn-out et d'interactions toxiques.

Le virage vers une plus grande importance accordée au soin de soi est le résultat des efforts menés depuis au moins dix ans par de nombreuses organisations, initiatives et individus qui ont souligné l'importance cruciale de prendre soin de soi et du bien-être collectif pour les défenseurs des droits humains et les militants. La hausse du nombre de refuges et de programmes de relocalisation temporaire ainsi que la création du premier refuge régional, le refuge de Tbilissi, il y a deux ans, ont joué un rôle important, car des centaines de DDH de la région ont bénéficié de repos, de programmes de formation et d'un soutien psychologique. L'idée que le travail dans le domaine des droits humains a un coût psychologique et que les DDH devraient être traités comme d'autres professionnels de la prise en charge est progressivement passée d'une approche radicale à une acceptation plus large. Les organisations LGBTI+ de la région ont ouvert la voie en développant divers programmes et formations.

L'approche des spécialistes de la sécurité travaillant avec des ONG et des défenseurs individuels a également évolué et mûri. Alors que la protection des DDH était initialement abordée par le biais de "modèles de sécurité" spécifiques via des formations, puis par des évaluations des risques et des audits de sécurité, la notion de "sentiment de sécurité" a commencé à attirer davantage l'attention. Comprendre le fait que les décisions et les comportements personnels et collectifs sont étroitement liés à la sécurité globale des DDH, et que l'épuisement professionnel est un problème de sécurité, est devenue une partie intégrante du discours sur la protection des DDH. En 2019, la Belarusian Human Rights House a lancé une nouvelle initiative rassemblant des champions régionaux de la protection des DDH. Auparavant, ces experts s'attelaient à la sécurité des DDH dans leurs domaines de compétence particuliers et n'étaient pas nécessairement au courant du travail des autres. Ils ont tous déclaré avoir été exposés à des défenseurs en détresse psychologique et à leur propre connaissance insuffisante quant à la manière de réagir dans de telles situations.

La culture de la stigmatisation autour du soutien psychologique semble enfin s'étioler, du moins pour la jeune génération de DDH qui a commencé à parler ouvertement de ses avantages pour elle-même et pour ses mouvements. De nombreux efforts ont également été faits pour améliorer les conditions de travail en termes de salaires, d'assurance médicale et d'autres avantages, bien que difficiles à mettre en œuvre en raison de la diminution des financements dans la région et de la culture persistante de financement par projet promue par les donateurs. Selon un DDH russe, "l'un des signes les plus évidents de ce changement culturel dans la région est le fait que les bureaux des ONG ferment effectivement après les heures de travail et que les pauses et les vacances sont encouragées et deviennent presque une pratique normale".

du mouvement des femmes a alimenté les représailles et les FDDH ont signalé une augmentation du harcèlement sexiste, des menaces et des insultes en ligne en Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Espagne, Fédération de Russie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Pologne, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine et Ouzbékistan. La stratégie consistant à faire du chantage aux FDDH avec de la correspondance ou des photos privées était répandue. L'identification de la véritable identité des auteurs de ces campagnes reste difficile, ce qui rend les enquêtes presque impossibles.

Le droit de réunion pacifique continue d'être bafoué dans de nombreux pays de la région. Au Kazakhstan, des manifestations pacifiques ont été fortement réprimées en mars à l'occasion des élections présidentielles à la suite de l'annonce du départ à la retraite du leader autocratique Nursultan Nazarbayev qui était au pouvoir depuis longtemps. En octobre, Jordi Cuixart, président d'Òmnium Cultural, placé en détention préventive en Espagne depuis deux ans, a été reconnu coupable de sédition et condamné à neuf ans d'emprisonnement pour avoir encouragé des manifestations pacifiques en Catalogne. En Russie, la société civile a répondu avec un projet fructueux, appelé OVD-info (traduit grossièrement par Police Station-info), qui coordonne la couverture médiatique en temps opportun des actions de protestation dans différentes régions de Russie, l'aide juridique et les kits de survie pour les personnes détenues, et dirige une campagne de financement participatif qui remporte un grand succès, recevant des dons modestes mais réguliers. En Turquie, 16 défenseurs des droits humains ont été inculpés en mars pour avoir financé et organisé les manifestations de Gezi en 2013 et risquent une peine d'emprisonnement à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle.

Des défenseurs dénonçant et documentant la répression contre les minorités musulmanes en Chine ont été pris pour cible au Kazakhstan et au Kirghizistan suite à une action politique visant à garantir les investissements chinois. Au Kirghizistan, des groupes nationalistes tel que Kyrk Choro ont continué de viser des organisations de défense des droits humains et des défenseurs, notamment par le biais d'attaques physiques et de tentatives de perturber des événements. Après avoir réussi à quitter le Turkménistan en 2019, le journaliste des droits humains Saparmamed Nepeskuliev a révélé l'utilisation de la torture et des traitements inhumains qu'il avait subis en prison. Gurbansoltan Achigova, un journaliste chevronné travaillant pour l'Initiative turkmène pour les droits humains basée en Autriche (TIHR) a été agressé physiquement et a reçu l'interdiction de quitter le Turkménistan.

Les tentatives visant à exercer un plus grand contrôle sur Internet ont continué à se répandre dans la région : après de nombreuses années de pratiques similaires en Biélorussie et en Azerbaïdjan, Internet a été coupé lors de manifestations dans différentes régions de Fédération de Russie. Les défenseurs ont signalé des tentatives de phishing élaborées, le moyen d'attaque numérique le moins cher et le plus simple. Des saisies physiques d'appareils ont eu lieu au Kazakhstan, en Pologne, dans la Fédération de Russie et au Tadjikistan, et ont entraîné l'exposition des réseaux de DDH et d'autres informations sensibles.

Suite à la publication en ligne de deux déclarations publiques attirant l'attention sur les effets négatifs de la guerre sur la santé publique après l'opération militaire à Afrin, en Syrie, les membres exécutifs de l'Association médicale turque (TTB) ont été taxés de traîtres" sur les réseaux sociaux, tandis que le président turc les a également taxés publiquement "d'amoureux du terrorisme". Cela a été suivi d'un acharnement judiciaire contre 11 membres du conseil qui ont été condamnés à 20 mois de prison pour "incitation du public à la haine et à l'inimitié". En mai, trois journalistes d'investigation du site Web Disclose et de Radio France ont été interrogés par l'agence française du renseignement intérieur (DGSI) après avoir publié une série de rapports révélant la vente d'armes françaises à l'Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis et leur utilisation dans la guerre au Yémen. Le ministère de la Défense a déposé une plainte et le parquet de Paris a ouvert une enquête pour avoir "compromis un secret relatif à la défense nationale".

En Fédération de Russie, une tendance relativement nouvelle dans la répression contre la société civile consiste à cibler les avocats des droits humains ; le secret professionnel avocat-client a été compromis dans de nombreux cas, des avocats ont été convoqués à des interrogatoires et leurs domiciles ont été perquisitionnés, l'accès physique aux clients en détention et le droit à bénéficier d'une représentation égale ont été entravés, et lors de certaines audiences, les avocats ont même été empêchés d'accéder à la salle d'audience. En août, les bureaux de Justice Initiative, une organisation d'aide juridique, ont été fouillés à Moscou et à Nazran, en Ingouchie, suite à une série de manifestations. Les avocats en Turquie ont continué d'être la cible et, dans un cas emblématique en mars, 18 avocats en droits humains du People's Law Office ont été condamnés à des peines de trois à 18 ans de prison pour des accusations liées au terrorisme au terme d'un procès entaché de vices de procédures.

Des organisations en Russie ont continué à subir de lourdes amendes pour avoir enfreint les exigences de la loi sur les "agents de l'étranger". Fin 2019, l'Human Rights Centre "Memorial" et l'International Historical and Human Rights Society "Memorial" ont fait l'objet de 20 plaintes pour ne pas avoir déclaré leur statut "d'agent de l'étranger" sur différentes ressources publiées sur Internet, y compris les pages personnelles de membres sur les réseaux sociaux. En décembre, la législation sur les agents de l'étranger a été étendue pour inclure toute personne qui reçoit un financement étranger et

diffuse des informations. Une avancée positive a été la libération conditionnelle d'Oyub Titiev, chef de la section de l'Human Rights Centre "Memorial" en République tchétchène ; il a été libéré sous condition en juin après 14 mois de détention, et après une condamnation antérieure en mars à quatre ans dans une colonie pénitentiaire. Cette peine relativement clémente reflétait l'absurdité des accusations de trafic de drogue, l'absence flagrante de preuves et le travail efficace d'observation des procès par des diplomates internationaux coordonnés par la délégation de l'UE et la communauté russe des droits humains.

Les défenseurs tatars de Crimée sont restés sous pression en Crimée occupée. Crimean Solidarity était régulièrement visitée et surveillée par le Service fédéral de sécurité (FSB). Emir Usein Kuku, président du Crimean Contact Group on Human Rights à Yalta et membre du Crimean Human Rights Group, et Server Mustafayev, coordinateur de Crimean Solidarity, sont toujours emprisonnés pour extrémisme. Les nouvelles accusations de "prise de pouvoir par la force" ont été ajoutées aux accusations antérieures portées contre Emir Usein Kuku et, en octobre, le procureur a requis une peine de 15 ans de prison.

En Biélorussie, un article du Code pénal autorisant des poursuites pénales contre les personnes travaillant dans des organisations non enregistrées a été aboli après une longue campagne de sensibilisation de la société civile biélorusse. Bien qu'elle ne soit plus considérée comme une infraction pénale depuis juin, la même activité restait punissable en vertu du Code administratif. En septembre, le parti politique bulgare Organisation révolutionnaire intérieure macédonienne - Mouvement national bulgare a présenté une demande au procureur général pour engager une procédure de radiation contre le Comité bulgare d'Helsinki, la plus ancienne organisation de défense des droits humains du pays.

Les militants écologistes et les initiatives écologiques de la région ont été confrontés à la répression orchestrée par les autorités et des sociétés de sécurité. Dans le sud de l'Italie, les militants écologistes du mouvement No-TAP (Trans Adriatic Pipeline), qui s'opposent à la construction du gazoduc TAP depuis 2013, ont continué d'être criminalisés. Des dizaines de manifestants pacifiques font actuellement l'objet d'une enquête pour avoir résisté à des fonctionnaires et pour manifestations non autorisées.

Après une longue campagne de diffamation et d'acharnement judiciaire contre les militants du mouvement Save Kok Zhailau au Kazakhstan, qui se sont battus contre le projet qui visait à transformer un parc national en station de ski, le projet a été officiellement suspendu. Les autorités biélorusses ont suspendu la construction d'une usine de batteries à Brest par une entreprise chinoise après près d'un an de manifestations menées par les défenseurs de l'environnement.

ÉTUDES DE CAS

UNE ÉMINENTE ORGANISATION DES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES INTERDITE EN RUSSIE

Le Centre for Support of Indigenous Peoples of the North (CSIPN) est la principale organisation œuvrant pour la protection des droits des peuples autochtones de Sibérie, du Nord et de l'Extrême-Orient russes et la seule organisation de peuples autochtones de Russie accréditée par l'ONU. Le 6 novembre, le tribunal municipal de Moscou a décidé de dissoudre l'organisation près de 20 ans après sa fondation. Le Ministère de la justice a demandé la liquidation du CSIPN au motif que sa charte n'était pas conforme aux récents amendements de la législation sur les organisations à but non lucratif. Le CSIPN a également été accusé d'avoir omis de soumettre des rapports au ministère et d'avoir inscrit une adresse invalide. Le tribunal municipal de Moscou a refusé de donner plus de temps au CSIPN pour procéder aux changements nécessaires et éviter la liquidation.

La décision de liquider l'organisation est l'aboutissement d'une campagne contre l'organisation et ses dirigeants qui a débuté en 2014. En septembre 2014, à l'aéroport Sheremetyevo de Moscou, le directeur du CSIPN, Rodion Sulyandziga, s'est vu saisir son passeport, qui lui a été restitué avec une page découpée. Le passeport a donc été considéré comme invalide et Rodion Sulyandziga n'a pas pu se rendre à la Conférence mondiale des Nations Unies sur les peuples autochtones à New York. En 2015 le CSIPN a été inscrit sur le registre gouvernemental des "agents de l'étranger". Le 11 décembre 2016, la police a effectué une perquisition dans l'appartement de Rodion Sulyandziga et l'a emmené au poste de police pour l'interroger. En 2018, la police a perquisitionné le bureau du CSIPN, et a saisi des documents de l'organisation et un ordinateur. Le CSIPN a finalement été retiré du registre des agents de l'étranger en 2018, car il avait cessé de recevoir des financements internationaux pourtant indispensables.

Moyen-orient et Afrique du Nord

LES CONFLITS ARMÉS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX EN COURS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD (MOAN) AINSI QUE LES POLITIQUES INTERNES DES GOUVERNEMENTS AUTORITAIRES REPRÉSENT TOUJOURS UNE IMMENSE MENACE POUR L'ACTIVISME EN FAVEUR DES DROITS HUMAINS. Le chômage galopant, les services publics médiocres, la pauvreté et la corruption ont provoqué des troubles dans de nombreux pays. Les mobilisations populaires ont mis fin à la domination de deux dictateurs, Omar Al-Bashir au Soudan et Abdelaziz Bouteflika en Algérie, apportant une lueur d'espoir ailleurs dans la région. Les DDH, femmes et hommes, étaient en première ligne de ces mouvements de protestation et de la lutte persistante pour des transitions démocratiques inclusives dans les deux pays.

La sécurité des défenseurs des droits humains a continué d'être extrêmement préoccupante, car des assassinats ciblés ont été perpétrés en Irak, en Libye, au Soudan, en Syrie et au Yémen. Des défenseurs sont également décédés en raison des conditions de détention inhumaines ou d'actes de tortures en Algérie, aux Émirats arabes unis, en Iran et au Soudan. Au Soudan et en Irak, les autorités ont tenté de disperser les manifestations en tirant à balles réelles, entraînant la mort de dizaines de manifestants. Les jeunes DDH soudanais Mohammed Mattar, Abdelsalam Kisha et Abbas Farah ont été tués lors d'un sit-in de protestation. Le DRH et caricaturiste irakien Hussein Adel et son épouse, la FDDH Sara Taleb, ont été abattus chez eux à Bassorah par des hommes armés masqués alors qu'ils revenaient d'une manifestation contre la corruption qu'ils avaient contribué à organiser. Le sort de nombreux DDH enlevés lors des manifestations reste inconnu malgré les appels d'organisations nationales et internationales.

Les DDH ont fait l'objet de disparitions forcées et de détention au secret en Égypte, aux Émirats arabes unis, en Irak, en

TRAITEMENT INHUMAIN DES DDH EMPRISONNÉS ET DÉTENUS

Exposer les DDH détenus et emprisonnés à des conditions inhumaines est une pratique courante de la plupart des gouvernements de la région. Cela inclut la torture et les mauvais traitements, la négligence médicale, le maintien des DDH à l'isolement ou dans de petites cellules dans des conditions insalubres, et l'interdiction des visites de la famille et des avocats. Bien que les mauvaises conditions de détention soient une source majeure de préoccupation générale, cette tactique est de plus en plus utilisée par les gouvernements comme moyen supplémentaire de représailles contre les DDH et pour envoyer un message à la société civile. En ciblant les défenseurs des droits humains de renommée internationale et en maintenant dans des conditions épouvantables, les gouvernements répressifs, en particulier en Égypte, en Iran, en Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis, ont publiquement manifesté leur dédain à l'égard de la critique internationale en ce qui concerne leur bilan en matière de droits humains. Aux Émirats arabes unis, l'état de santé du lauréat du Prix Martin Ennals, Ahmed Mansoor, s'est détérioré en raison des mauvaises conditions de détention à l'isolement sans lit ni accès à l'eau courante. Il n'a pas reçu de soins médicaux et n'a pas été autorisé à recevoir des visites familiales. Il a été roué de coups en septembre et torturé en octobre pour avoir protesté contre ces mauvaises conditions. Ahmed Mansoor est détenu dans la prison d'Al-Sadr à Abu Dhabi et purge une peine de 10 ans. Les autorités pénitentiaires ont également puni les DDH incarcérés lorsqu'ils ont dénoncé leurs conditions et les ont faites connaître au monde extérieur. En août, l'état de santé du défenseur iranien des droits de l'enfant Saeed Shirzad s'est considérablement dégradé car l'administration pénitentiaire lui a refusé une assistance médicale dont il avait besoin de toute urgence. Il faisait face à un risque élevé d'insuffisance rénale et souffrait de spasmes musculaires continus, ainsi que de blessures infligées par des gardiens de prison. En avril, il a fini de purger une peine de cinq ans de prison, mais les autorités judiciaires ont relancé une peine d'un an de prison avec sursis prononcée contre Shirzad en 2012 pour le punir d'avoir protesté contre ses conditions de détention.

Dans de nombreux cas, les DDH estimaient qu'ils n'avaient pas d'autre choix que d'entamer des grèves de la faim menaçant leur pronostic vital, ce qui a parfois entraîné des pertes tragiques. Le défenseur algérien de la minorité ethnique mozabite, Kamal Eddine Fekhar, est décédé en mai des suites de négligence médicale en détention. Le DDH a passé deux mois en grève de la faim illimitée dans la prison de Ghardaïa, pour protester contre sa détention et les poursuites dont il faisait l'objet. Son avocat a signalé des conditions inhumaines dans la prison, le DDH étant enchaîné à son lit et souffrant d'infections cutanées en raison d'une mauvaise hygiène ; ses demandes répétées de voir un médecin ont été rejetées. La FDDH égyptienne Esraa Abdel Fattah, en grève de la faim depuis le 8 décembre, a été soumise à des décharges électriques et à des menaces de mort. Le 16 décembre, son état de santé s'est détérioré et elle a été transférée à l'hôpital de la prison. Au Bahreïn, en Égypte, en Iran, en Arabie saoudite, au Soudan, en Syrie et aux Émirats arabes unis, des DDH ont également été soumis à des mauvais traitements et à des actes de torture comme moyen d'humiliation, de représailles ou pour soutirer de faux aveux.

Libye et au Yémen. En Égypte, Ibrahim Ezz El-Din, chercheur à l'Egyptian Commission for Rights and Freedoms (ECRF), a été arrêté au Caire et emmené dans un lieu inconnu pendant plus de 167 jours, probablement en raison de ses reportages sur le droit au logement et sur les expulsions forcées en Égypte. Il a refait surface le 26 novembre et se trouve actuellement en détention préventive. La plupart des gouvernements ont utilisé l'acharnement judiciaire pour restreindre le travail des DDH, augmentant ainsi les coûts émotionnels et financiers de l'engagement dans l'activisme. Les dispositions antiterroristes et les lois sur la cybercriminalité étaient le plus souvent utilisées pour détenir et poursuivre les DDH. Alors que des manifestations populaires éclataient d'un pays à l'autre, les défenseurs ont été arrêtés en masse en Algérie, en Égypte, en Irak, au Liban et au Soudan. Les DDH ont également été confrontés à des restrictions arbitraires de leur liberté de mouvement dans la région visant à stopper leur interaction avec la communauté internationale. En Égypte, au moins 31 DDH étaient interdits de voyager en 2019.

La détérioration continue des conditions socio-économiques³² a entraîné la mobilisation des défenseurs des droits du travail. En Iran, le syndicaliste Esmail Bakhshi a été condamné en septembre à 18 ans de prison et 74 coups de fouet avec trois autres syndicalistes et quatre journalistes pour diverses accusations d'atteinte à la sécurité nationale. Leur "crime" était d'avoir publié sur les réseaux sociaux des preuves de l'utilisation de la torture par la sécurité iranienne.

Une crise environnementale de grande ampleur et la corruption ont conduit les manifestants libanais dans les rues début septembre, réunissant divers secteurs de la société et surmontant certaines divisions sectaires qui accablent le pays. Les manifestations ont conduit à la démission du Premier ministre Saad Al-Hariri et de son gouvernement en octobre. Les femmes étaient en première ligne dès les premiers jours et ont été victimes de diffamation sur internet et de violences sur place de la part de divers groupes non étatiques qui tentaient d'infiltrer les manifestations. Les DDH syriens et palestiniens au Liban ont également été victimes de diverses formes de harcèlement et d'intimidation, y compris de restrictions de leur droit de s'associer.

Les FDDH ont subi des représailles pour leur activisme en Arabie saoudite, en Égypte et en Iran. En Arabie saoudite, le procès d'un groupe d'éminentes FDDH, dont Loujain al-Hathloul et Aziza al-Yousef, qui militaient pour le droit des femmes à conduire et la fin des lois sur la tutelle masculine, s'est ouvert en mars. Les FDDH n'ont pas été informées des charges retenues avant l'audience et n'ont pas été autorisées à prendre la parole pendant la procédure, tandis que les avocats et les journalistes étrangers n'ont pas été autorisés à être présents. En mars, l'avocate iranienne et FDDH Nasrin Sotoudeh a été condamnée à 33 ans de prison et 148 coups de fouet - l'une des plus longues peines de prison prononcées contre un DDH à l'échelle mondiale. Avant sa détention, Nasrin Sotoudeh représentait les FDDH qui protestaient contre le port du voile obligatoire en Iran. Des violences basées sur le genre ou des accusations discriminatoires ont été utilisées pour réduire au silence et exercer des représailles contre les FDDH et restreindre leur rôle dans la vie publique. Au Soudan, d'éminentes FDDH ont été repérées et détenues début 2019 lors des manifestations en faveur de la démocratie. Le viol et la violence sexuelle ont été utilisés comme arme contre les militantes et les manifestantes. Au Maroc, un tribunal de Rabat a condamné la FDDH et journaliste Hajar Raissouni à un an de prison pour "avoir subi un avortement illégal" et pour "adultère" à la suite d'un procès à caractère politique, en représailles contre son travail sur la corruption dans la région du Rif. À la suite d'une campagne menée par des groupes locaux et internationaux de défense des droits, elle a été libérée en vertu d'une grâce royale le 16 octobre. En Égypte, la FDDH transgenre Malak Al-Kashif a été arrêtée en mars suite à sa campagne pour les droits sociaux et économiques. Elle a été placée en détention préventive et à l'isolement dans la prison pour hommes de Tora jusqu'à sa libération en juillet. Malak Al-Kashif a été harcelée sexuellement par un officier et a été forcée de subir un examen anal pendant sa détention. La FDDH égyptienne Eman Al-Helw a été soumise à un examen physique forcé pendant sa détention, et la FDDH saoudienne Loujain Hathloul a été menacée de viol. La FDDH Esraa Abdel Fattah a fait face à une campagne de diffamation à caractère sexuel juste après son arrestation.

L'espace pour ceux qui travaillent sur les droits LGBTI+ reste également extrêmement limité. En août, les autorités palestiniennes ont déclaré que la police interdirait tout événement lié ou organisé par Al-Qaws pour le genre et la diversité sexuelle. En septembre, un concert de fiertés LGBTI+ a été annulé au Liban après les menaces reçues par les organisateurs et à cause de pressions des institutions religieuses ; plus tôt en juillet, une représentation du groupe musical le plus connu du pays (et défenseur des LGBTI+), Mashrou' Leila, a également été forcée d'être annulée pour des raisons similaires au festival de Byblos.

Une surveillance numérique et des cyber-attaques ont été déployées contre des DDH, des journalistes et des blogueurs en Égypte, en Iran, au Maroc, en Palestine (par les autorités israéliennes et palestiniennes), en Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis. En Iran, en Irak et au Soudan, internet a été coupé pour freiner les manifestations pacifiques et couper les communications entre les DDH, les manifestants et le monde extérieur. Le black-out sur internet a mis des vies en danger en empêchant l'échange d'informations sur les emplacements des manifestants blessés, des barrages routiers et des centres médicaux. La société israélienne NSO Group s'est avérée être à l'origine du ciblage de dizaines de DDH dans un certain nombre de pays via son logiciel espion Pegasus diffusé via des SMS et des appels WhatsApp. Parmi ceux dont les appareils

ont été infectés, il y avait deux DDH marocains, Abdessadak El Bouchattaoui et Maati Monjib.³³

Les autorités ont ciblé à plusieurs reprises les DDH qui défendaient les droits des minorités ethniques, des peuples autochtones et l'environnement. Au Koweït, plusieurs DDH bidounes ont été poursuivis et détenus en juillet pour avoir participé à des manifestations pacifiques revendiquant les droits des apatrides. En avril, 25 DDH nubiens en Égypte ont été condamnés à une forte amende. Les autorités marocaines ont imposé des restrictions et une surveillance aux DDH du Sahara occidental et, à Gaza, les forces israéliennes ont continué à recourir aveuglément à la force contre les manifestants et les DDH qui soutenaient les manifestations hebdomadaires.

La plupart des gouvernements de la région imposent de sévères restrictions au travail des ONG et des organisations de la société civile qui défendent les droits humains. Les ONG indépendantes n'ont pas de statut juridique en Algérie, en Iran et dans les États membres du Conseil de coopération du Golfe - CCG.³⁴ En avril, la cour d'appel de Casablanca a rejeté un recours déposé par Racines, confirmant ainsi la décision de décembre 2018 de dissoudre l'organisation en raison de ses travaux sur la liberté d'expression artistique au Maroc. En août, l'Égypte a promulgué une nouvelle loi sur les ONG comme alternative à la précédente loi n°70 de 2017, largement critiquée, qui continue d'imposer des restrictions quant à la création d'ONG, à leurs activités et à leur financement. Elle remplace les peines de prison en cas de violation de ses dispositions par des amendes énormes.

Les autorités israéliennes et palestiniennes ont continué à harceler et intimider les DDH palestiniens dans les territoires palestiniens occupés (TPO). En mai, le DDH et journaliste Sari Jaradat a été abattu par des soldats israéliens alors qu'ils couvraient des manifestations dans le village de Beit Sira, à l'ouest de Ramallah. En mars, la Coalition des jeunes contre les colonies a suspendu ses activités après des attaques de colons et des menaces contre ses bénévoles et ses observateurs sur le terrain à Hébron. En septembre, les Forces de défense israéliennes ont fait une descente dans le bureau de l'Addameer Prisoners Support et de l' Human Rights Association à Ramallah et ont confisqué plusieurs appareils numériques et cartes mémoire. Les autorités israéliennes ont également pris pour cible des membres et des partisans du mouvement Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS). En mars, le tribunal militaire d'Ofer a ordonné la détention de l'artiste et DDH Hafez Omar sans charge pour ses campagnes en faveur des droits des prisonniers palestiniens et du mouvement BDS.

ÉTUDE DE CAS

LA LUEUR D'OPTIMISME FAIBLIT POUR LES DDH EN ALGÉRIE

La démission du président autoritaire Abdelaziz Bouteflika le 2 avril, suite à un soulèvement populaire contre son projet de briguer un cinquième mandat, a redonné espoir pour l'avenir de la démocratie et des droits humains en Algérie. Pendant les manifestations, les principaux DDH ont participé à la médiation entre les manifestants et les institutions publiques pour trouver des solutions à la crise. Ils ont documenté les abus commis contre les manifestants et ont utilisé des moyens audiovisuels pour les divulguer. Des avocats en droits humains ont fourni une assistance juridique et des conseils de sécurité aux militants.

Cependant, en septembre, l'armée et le président par intérim ont déclaré qu'il y aurait des élections présidentielles en décembre, ignorant les appels des manifestants à ce que des réformes juridiques et institutionnelles soient engagées avant toute élection. La répression contre les manifestants et les DDH s'est intensifiée suite à cette déclaration. La détention, le harcèlement judiciaire et l'intimidation se sont poursuivis contre les DDH qui ont rejoint et soutenu les revendications du mouvement. Malgré la chute du président, les politiques répressives de l'État visaient les journalistes anti-corruption, les blogueurs, les syndicalistes et les membres de groupes de défense des droits humains. En octobre, le journaliste et DDH Said Boudour a été interrogé et accusé de diffamation et d'insulte à l'encontre du régime. Abdelouahab Feraoui, président de l'Association nationale des jeunes (RAJ), a été arrêté par des policiers en civil le 10 octobre alors qu'il participait à une manifestation de soutien aux détenus de la capitale. De nombreux membres de la RAJ ont été arrêtés et détenus durant le second semestre 2019. L'avocat en droits humains et ancien président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme (LADDH), Salah Dabouz, a été fréquemment harcelé par les autorités algériennes. Il a été brièvement détenu en avril et placé sous contrôle judiciaire pendant près de quatre mois pour avoir fait un commentaire critique sur l'autorité judiciaire de Ghardaïa sur son compte Facebook. En septembre, il a été attaqué et poignardé par deux hommes masqués lors d'une tentative de meurtre. L'intimidation et les représailles contre les DDH ont empiré après leur appel au boycott des prochaines élections présidentielles pour qu'elles n'aient aucune légitimité populaire. La veille des élections en Algérie a entraîné l'arrestation et le harcèlement judiciaire de nombreux militants.

Endnotes

1. <http://unsr.vtaulicorpuz.org/site/index.php/en/statements/306-hrc2019-statement>
2. <http://davaotoday.com/main/human-rights/lumad-leader-mother-of-seven-killed-in-bukidnon/>
3. https://www.ohchr.org/Documents/Issues/Poverty/A_HRC_41_39.pdf
4. <https://rightsanddevelopment.org/uncalculatedrisks/>
5. <https://www.business-humanrights.org/sites/default/files/documents/20191105%20Feronia%20response%20to%20BHRRC%20final.pdf>
6. <https://www.federalregister.gov/documents/2019/05/30/2019-11300/department-of-state-commission-on-unalienable-rights>
7. <https://www.iom.int/news/mediterranean-migrant-arrivals-reach-76558-2019-deaths-reach-1071>
8. <https://news.un.org/en/story/2019/11/1050551>
9. <https://news.un.org/en/story/2019/11/1050551>
10. https://ilga.org/downloads/ILGA_World_State_Sponsored_Homophobia_report_global_legislation_overview_update_December_2019.pdf
11. <https://www.hrw.org/news/2019/12/05/indias-transgender-rights-law-isnt-worth-celebrating>
12. <https://transrespect.org/en/tmm-update-trans-day-of-remembrance-2019/>
13. <https://www.hrdhub.org/wellbeing>
14. http://rightsandresources.org/wp-content/uploads/FactSheet_WhoOwnstheWorldsLand_web2.pdf
15. <https://news.mongabay.com/2019/11/madagascar-suspends-activities-at-controversial-base-toliara-mine/>
16. Voir la déclaration de l'entreprise : <https://www.business-humanrights.org/en/death-of-mr-joel-imbangola-lunea>; voir l'annonce de l'enquête du CDC : <https://www.cdcgroup.com/en/news-insight/news/cdc-appoints-independent-team-to-investigate-the-death-of-joel-imbangola-lunea-feronia/>
17. Au milieu d'une telle agitation politique, les idéologies s'ancrent de plus en plus au sein de la société dans son ensemble. L'une des façons dont cela s'est manifesté dans la société civile a été une pression accrue sur les DDH et les mouvements sociaux pour qu'ils "prennent parti". Les DDH et les mouvements qui ont mis en évidence des violations, en particulier lorsqu'elles ont été commises sous la domination de gouvernements de gauche, se sont souvent retrouvés attaqués et taxés d'être alignés sur les forces de droite, une allégation qui est particulièrement dommageable pour les DDH dans le contexte latino-américain et qui peut conduire des segments de la population à se sentir déconnectés ou non représentés par ceux qui luttent pour leurs droits.
18. La signature de l'Accord d'Escazu a été l'une des batailles les plus importantes remportées par les DDH dans la région en 2018. Cependant, la plupart des gouvernements doivent encore le ratifier. En 2019, seuls la Bolivie, la Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines et l'Uruguay ont ratifié cet accord historique.
19. <https://www.theguardian.com/world/2019/aug/21/jair-bolsonaro-accuses-ngos-setting-fire-amazon-rainforest>
20. <https://www.conectas.org/en/news/conectas-expresses-solidarity-with-firefighters-from-alter-do-chao>
21. <https://www.frontlinedefenders.org/en/statement-report/defenders-beyond-borders-migrant-rights-defenders-under-attack-central-america>
22. <https://www.bangkokpost.com/world/1784944/bulletproof-china-backed-site-attacks-hk-democracy-activists>
23. NSO Group vend des logiciels espions à des gouvernements répressifs depuis des années, sachant qu'ils seraient utilisés pour cibler, entre autres, les défenseurs des droits humains. Pour plus d'informations voir: <https://citizenlab.ca/2018/09/hidden-and-track-nso-groups-pegasus-spyware-to-operations-in-45-countries/>
24. <https://www.amnesty.org/en/latest/research/2019/10/morocco-human-rights-defenders-targeted-with-nso-groups-spyware/>
25. <https://citizenlab.ca/2019/09/poison-carp-tibetan-groups-targeted-with-1-click-mobile-exploits/>
26. <https://www.dw.com/en/german-prosecutors-investigate-spyware-maker-finfisher/a-50293812>
27. En octobre, plusieurs politiciens ont demandé le rétablissement de la peine capitale à la suite du meurtre d'une fillette de 9 ans. Un moratoire sur la peine de mort a été instauré en 2009.
28. https://www.migpolgroup.com/wp-content/uploads/2019/06/Final-Synthetic-Report-Crackdown-on-NGOs-and-volunteers-helping-refugees-and-other-migrants_1.pdf
29. L'article 1, section A, de la directive 2002/90 / CE du Conseil du 28 novembre 2002 définissant la facilitation de l'entrée, du transit et du séjour irréguliers dispose : «Chaque État membre adopte des sanctions appropriées à l'encontre de : a) toute personne qui assiste intentionnellement une personne qui n'est pas un ressortissant d'un État membre pour entrer sur le territoire d'un État membre ou transiter par celui-ci en violation des lois de l'État concerné sur l'entrée ou le transit d'étrangers ».
30. Aux termes de l'article 3 du Protocole des Nations Unies sur le trafic illicite de migrants, le «trafic illicite de migrants» s'entend par le recrutement, afin d'obtenir, directement ou indirectement, un avantage financier ou autre avantage matériel, de l'entrée illégale d'une personne dans un État partie dont la personne n'est ni un ressortissant ni un résident permanent. »
31. <https://www.awid.org/sites/default/files/atoms/files/170523-ours-ch2.pdf>
32. Selon la Banque mondiale, il y a eu "des taux de croissance inférieurs à ce qui est nécessaire pour créer plus d'emplois pour la croissance rapide de la population en âge de travailler dans la région". Près de la moitié de la population de la région MOAN a moins de 25 ans et le taux de chômage des jeunes est le plus élevé du monde, atteignant jusqu'à 30%. De plus, le prix du pétrole et du gaz, principales sources de revenus de la région, a baissé de 13% entre avril et octobre.
33. <https://www.amnesty.org/en/latest/research/2019/10/morocco-human-rights-defenders-targeted-with-nso-groups-spyware/>
34. <https://www.gcc-sg.org/en-us/AboutGCC/MemberStates/Pages/Home.aspx>

ANALYSE GLOBALE 2019 FRONT LINE DEFENDERS

DUBLIN

Front Line Defenders – Head Office
Second Floor, Grattan House
Temple Road, Blackrock, A94 FA39
Co. Dublin, Ireland

Tel: +353 1 212 37 50
Fax: +353 1 212 10 01
Email: info@frontlinedefenders.org

BRUXELLES

Front Line Defenders – EU Office
Square Marie-Louise 72
1000 Brussels
Belgium

Tel: +32 230 93 83
Fax: +32 230 00 28
Email: euoffice@frontlinedefenders.org

Suivez Front Line Defenders sur Facebook,
Twitter, YouTube et Instagram

www.facebook.com/FrontLineDefenders
twitter.com/FrontLineHRD
www.youtube.com/FrontLineHRD
www.instagram.com/frontlinedefenders/



Front Line Defenders subscribes to the Dóchas Code of Conduct on Images and Messages.



WWW.FRONTLINEDEFENDERS.ORG



Les idées, opinions et commentaires exprimés dans cette publication sont de l'entière responsabilité de Front Line Defenders et ne représentent ou ne reflètent pas nécessairement la politique d'Irish Aid.



Le présent document a été élaboré avec l'aide financière de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Front Line Defenders et ne peut en aucun cas être considéré comme le reflet de la position de l'Union européenne.



Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de Front Line Defenders. Le gouvernement de Suède ne partage pas nécessairement les opinions et interprétations de ce document.

IRIS O'BRIEN
FOUNDATION



Imprimé sur du papier recyclé